





Les jardins éphémères...



... un coin de verdure au cœur de la ville.

N°139
avril
2010

Ville de Charleville Mézières

CAROLO mag'



Magazine municipal

Les journées de la femme ont été ponctuées de diverses manifestations du 8 au 13 mars dernier.

photo M. Renaux

Dix sportifs qui se sont distingués en 2009 ont été récemment mis à l'honneur à la Mairie, en présence de dirigeants et entraineurs de leurs clubs. Bravo à celles et ceux qui portent haut les couleurs de la ville.



Encore salle comble au Forum pour les concerts rock avec Goo, Neimo et Stuck In The Sound.

L'Ardennais Romain Ponsart a remporté le titre de champion de France juniors de patinage artistique le 21 mars dernier à la patinoire Elena Issatchenko.



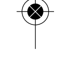
Pour participer à l'élan de générosité pour Haïti, les usagers des points seniors ont préparé, vendu et dégusté des gaufres. La collecte sera remise à l'Unicef, pour les sinistrés d'Haïti.



Lecture des élèves de la section théâtre du lycée Chanzy, à l'occasion du «Printemps des poètes» le 27 mars dernier.

CAROLO mag'

Sommaire



Mensuel d'informations (sauf juillet-août)
édité par la Ville de Charleville-Mézières
Directeur de publication : Claudine LEDOUX
rédaction, et photos : service communication, Mairie,
place du Théâtre, 08109 Charleville-Mézières cedex
Direction artistique : Hors Série
Impression : Yakaprint, Charleville-Mézières
Dépôt légal : 236 ISSN : 289/96 tirage : 28.300 ex.
Imprimé sur du papier 100% recyclé
Distribution : Adrexo
Infos service communication : e-mail : com@mairie-charlevillemezieres.fr
Si vous ne recevez pas "Charleville-Mézières magazine", n'hésitez pas à nous en informer en téléphonant au 03.24.32.40.00



Éditorial

Encore plus résolument

Les grandes lois de décentralisation initiées par la Gauche en 1982-1983 (lois Defferre) marquaient la volonté d'opérer un meilleur équilibre des pouvoirs entre l'État et les collectivités locales. Elles ont permis une meilleure efficacité de l'action publique, plus d'écoute des besoins locaux, plus de démocratie et de proximité.

Alors qu'un accord semblait s'être formé pour soutenir cet héritage commun, voire même le prolonger, le gouvernement a décidé au contraire de procéder à une recentralisation des pouvoirs qui risque de n'aboutir qu'à la régression des territoires.

La suppression de la taxe professionnelle prive l'agglomération, le département et la région d'une grande partie de leur autonomie financière. La baisse continue des dotations de l'État étouffe les communes, elle réduit leur capacité d'initiative, d'investissement et d'intervention auprès des populations les plus fragiles.

Lors des élections régionales, les électeurs viennent d'exprimer leur soutien à des équipes et des projets au service du développement économique et social local, et attentifs aux besoins des habitants. Ils ont aussi montré leur refus d'une politique nationale qu'ils estiment injuste, et cela se vérifie particulièrement dans notre ville et notre département.

Forts de ce soutien, nous ne nous baisserons pas les bras sous le carcan financier qui nous est imposé par l'État, bien au contraire!

Grâce à ses efforts intenses de gestion pour contenir la pression fiscale, notre ville continuera encore plus résolument à poursuivre son objectif prioritaire : protéger les Carolomacériens en préservant la qualité des services et la solidarité locale.

Claudine Ledoux,
Maire de Charleville-Mézières
Présidente de la Communauté d'agglomération
Vice-Présidente du Conseil Régional



Place Ducale

Les animations refleurissent

Pour accompagner la piétonnisation de la place Ducale, il y a un an, la Ville a élaboré un programme d'aménagement urbain et paysager et un grand nombre d'événements festifs. L'objectif : favoriser l'attractivité et le dynamisme de ce lieu exceptionnel.

Avec le retour des beaux jours, ce lieu emblématique a repris une autre allure et dévoile son charme historique aux Carolomacériens, touristes, et promeneurs…

Nouveaux aménagements urbains

Le terre-plein central et le pourtour de la place Ducale ont été équipés de bancs, propices aux pauses et aux échanges. Des accroche-vélos ont aussi été installés autour de la place.

Comme l'année dernière, les cafetiers de la place ont la possibilité d'installer une terrasse supplémentaire sur le terre-plein du 15 avril au 15 octobre. La zone dite de rencontre (vitesse limitée à 20 km/h) autour de la place facilite leur travail et l'utilisation des nouvelles terrasses.

Pour la troisième année consécutive et en collaboration avec les cafetiers restaurateurs, la Ville a également décidé d'interdire l'accès en voiture à la place Ducale chaque dimanche de 13 h 30 à 20 h, du 4 avril au 3 octobre, afin que les badauds profitent en toute sécurité des animations, ou tout simpement… du cadre exceptionnel du lieu. Trois bornes escamotables installées rue du petit Bois facilitent la mise en œuvre du dispositif.



Aménagements paysagers et animations

Pour fêter l'arrivée du printemps, le service des espaces verts a installé des massifs de fleurs sur le terre-plein de la place. Ces jardins éphémères sont composés de primevères, jonquilles, pensées, camélias, crocus… et embellissent le lieu. En octobre, un nouvel aménagement paysager sera installé.

Côté animations, voici le programme jusqu'à fin août, concocté par la Ville ou les associations.



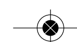
29 mai : fête du jeu



22-23-24 mai : fête de la bière

Agenda de la place Ducale

➨ 11 avril : «le livre sur la place Ducale» infos 03 24 55 60 87 - lire page 5
➨ 18 avril : brocante des arcades - infos association «Carrément Ducale» 03 24 59 02 45
➨ 17-18 avril : fête du don du sang - infos association départementale pour le don du sang 06 71 05 84 22 - lire page 21
➨ 1-2 mai : festival des confréries - lire p. 21
➨ 22-23-24 mai : fête de la bière infos 03 24 59 02 45
➨ 29 mai : fête du jeu infos SARC 03 24 58 17 74
➨ 5-6 juin : «Tambours de fête» infos 03 24 58 24 41
➨ 6 juin : carnaval «les tambours font leur carnaval» infos 03 34 55 60 87
➨ 20 juin : brocante des arcades - infos association «Carrément Ducale» 03 24 59 02 45
➨ 21 juin : fête de la musique infos 03 24 32 44 40
➨ 2 au 11 juillet : «Marionnettes en jardin» infos 03 24 52 97 65
➨ 13 juillet : bal de la fête nationale
➨ 18 juillet : brocante des arcades infos association «Carrément Ducale» 03 24 59 02 45
➨ 22 août : brocante des arcades infos association «Carrément Ducale» 03 24 59 02 45





Le livre sur la place Ducale

La Ville de Charleville-Mézières organise la 6e édition du "Livre sur la place Ducale" le dimanche 11 avril, de 10 h à 18 h.
Un pôle espace animations, BD et initiations sera installé sur la place Ducale sous des vitabris. Les bouquinistes, les associations, les auteurs prendront place sous les arcades. Avis aux amateurs.
Infos : 03 24 55 60 87



2-3 mai : festival des confréries



2 au 11 juillet : «Marionnettes en jardin»



10 avril : braderie de printemps

Grand déballage et bonnes affaires en vue à la braderie de printemps organisée par la Ville en centre ville samedi 10 avril. Près de 200 exposants proposeront leurs marchandises de 8h30 à 19h dans des rues de la République, de la Paix, de l'Arquebuse, Bérégovoy, Bourbon, Irénée Carré, du Moulin et cours Briand.
Infos : 03 24 32 42 57

Brèves

Escapades dans les Ardennes

Le deuxième rendez-vous « Escapades dans les Ardennes » aura lieu à Reims sur la place d'Erlon, les 22, 23 et 24 avril. Il s'agit d'un rassemblement en un seul lieu des atouts touristiques et culturels du département des Ardennes.
Le Comité Départemental du Tourisme des Ardennes, les Offices de Tourisme du département, ainsi que les professionnels participant à l'opération, proposeront un maximum d'animations et encourageront les Marnais à profiter toute l'année de la richesse de cette offre ardennaise. Un tourneur sur bois, un atelier de fabrication de marionnettes, une dentelière, un atelier de feutrage, une mini ferme, un fauconnier, des échassiers, un parc acrobranches, une calèche… font partie du programme.
Des pagodes seront consacrées aux hébergements avec la présence de Clévacances et des Gîtes de France Ardennes, aux sports et loisirs de plein air, à la location de pénichettes, au réseau sports et loisirs de plein air. Les Offices de Tourisme valoriseront les richesses touristiques de leur territoire : sites, festivals… Le Conseil général des Ardennes et la SNCF/TER participeront également à la manifestation.
L'opération promet d'être très haute en couleurs et de présenter des animations pour toute la famille. « Escapades dans les Ardennes » ouvrira l'appétit pour une découverte ou une redécouverte des Ardennes touristiques.
Renseignements : Comité Départemental du Tourisme des Ardennes
Tél. : 03 24 56 06 08 – info@ardennes.com

Offrez vos livres

L'association Saint Vincent de Paul a besoin de vos dons de livres pour la réussite de sa prochaine foire aux livres qui aura lieu les 8, 9 et 10 octobre. Vous pouvez déposer les livres dont vous voulez vous séparer au 11 rue du Mess tous les vendredis de 14h à 17h **ou téléphoner au 06 23 87 41 75 ou 03 24 32 70 64.** D'avance merci.

9e édition du panier gourmand

Le prochain temps fort sur l'alimentation aura lieu le mardi 13 avril 2010, sur le thème « le printemps dans votre assiette ».
Comme lors des éditions précédentes il proposera, place de Manchester, de 8 h à 12 h : des fruits et légumes de saison, des informations et brochures santé sur l'alimentation, des livrets de recettes, etc..
L'ensemble de ces manifestations est organisé par le collectif d'habitantes du quartier, accompagné de professionnels (Centre Social, ACEPA et CODES 08). Venez nombreux !
Tél : 03 24 57 41 93
Mail : ad.fam.manch@hotmail.fr



La Mission locale

Une structure à destination des jeunes

Depuis le 1er décembre 2009, la Mission Locale a emménagé dans ses nouveaux locaux, situés au 8 route de Prix. L'espace flambant neuf, dont «la Milo» fait partie intégrante, abrite plusieurs structures qui œuvrent au niveau local principalement en faveur de l'emploi et de la formation.



L'équipe de «la Milo»

La Milo (Mission Locale) s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 26 ans, sortis du système scolaire et dont le domicile se situe au sein du bassin d'emploi de Charleville-Mézières. Les missions de la Milo sont multiples et ne se limitent pas uniquement à l'insertion professionnelle. Comme le confie Laurence Stoupy, Directrice de la Milo « *la Milo doit être considérée comme un lieu ressource. Ici, les jeunes peuvent trouver une réponse aux questions qu'ils se posent sur des sujets ayant trait à leur vie de tous les jours* ». De la résolution des problèmes de santé aux démarches d'orientation en passant par l'aide à la mobilité, à l'accès à la culture ou encore à l'accès au logement, la Milo met à disposition ses compétences d'écoute, d'information, de conseil, de soutien, d'aide ainsi que des propositions concrètes, au service des jeunes. Ces derniers peuvent donc trouver sur place les outils et les moyens nécessaires leur permettant d'avancer et de concrétiser leur projet… de vie.

Les rendez-vous de la Milo

Depuis le mois de février, de nombreuses interventions et animations ont lieu sous forme d'ateliers. Accessibles librement, ces temps favorisent les échanges, l'information et des propositions sur des thèmes comme la couverture maladie, la création d'entreprise, ou encore la perception de soi. Un guide recensant la liste des interventions et animations 2010 est disponible dans les structures que peuvent fréquenter les jeunes.

Le mercredi 28 avril, un forum-jobs-soutien à l'accès à l'emploi sera ouvert à tous à l'Hôtel de Ville de Mézières. Plusieurs ateliers (réalisation de CV, atelier « look »…) seront proposés à partir de 9 h 30, une trentaine de partenaires professionnels : métiers de l'uniforme, de la banque, métiers de l'animation… seront présents, ainsi que des offres de jobs et d'emplois.

La Milo est ouverte au public le lundi de 9 à 12 h et de 15 h 30 à 17 h, et du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Informations au 03 24 59 44 44
Plie : 03 24 58 43 02
Maison de l'Emploi : 03 24 40 58 10

Les rendez-vous d'avril à la Milo

- Le 20 : « Création d'entreprise » (14 h à 16 h)
- Du 21 au 23 : « Où je veux, quand je veux » (9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30)
- Le 23 : « Etablissement Public d'Insertion de la Défense » (10 h à 12 h)
- Du 26 au 30 : « Comment suis-je perçu ? » (9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30)
- Le 27 : « Le couple » (9 h 30 à 12 h) et « A la rencontre de l'entreprise » (13 h 30 à 16 h30)
- Le 28 : « Forum Jobs » à l'Hôtel de Ville (9 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h30).

Brèves

Réunions du Conseil Municipal

Les séances du Conseil Municipal sont publiques. Si vous désirez y assister, voici les prochaines dates : mercredis 26 mai et 30 juin à 14h30, salle du Conseil à l'Hôtel de Ville.

Remise des récompenses au trophée des jeunes talents

La remise des récompenses aux lauréats du «Trophées des jeunes talents ardennais», concours organisé par le Lions Club Charleville Rimbaud aura lieu au complexe Le Flandre le samedi 8 mai à 20h. A cette occasion, le club Rimbaud récompensera des jeunes artistes qui se sont illustrés dans le domaine du théâtre et de la musique.
Renseignements et inscriptions pour le repas qui suivra cette remise de récompense auprès de M. André Marquet 03 24 56 06 69

Cultures urbaines : «Urban Contest»

Urban Contest est un projet entièrement dédié aux cultures urbaines à Charleville-Mézières et son agglomération, piloté par l'association ADECUMA (Association de Développement des Cultures Urbaines et des Musiques Actuelles et Amplifiées).
La danse, la musique et le graph sont les expressions artistiques choisies pour apporter un éclairage de qualité sur ces disciplines artistiques. Vous pourrez retrouver les actions d'«Urban Contest» durant tous les mois d'avril et mai.

Rendez vous :
- les 8 et 9 avril et les 9 et 10 mai à Nouzonville pour appréhender les techniques de la danse Hip Hop et de la Capoeira. Ces stages seront encadrés par des artistes de la compagnie La Licorne (dans la cadre du projet Danse à Nouzon'vie).
- **le 24 avril pour le Battle Hip-Hop - Danse Debout (2 contre 2) au Gymnase Sévigné à Charleville-Mézières (en partenariat avec le SARC et l'association Last Hope)**
- le 1er mai avec la venue exceptionnelle au Forum d'Oxmo Puccino, artiste Hip Hop national de renom primé aux victoires de la musique (en partenariat avec le Service Culturel de la Ville de Charleville-Mézières dans le cadre des premiers samedis du mois et l'association FLaP)
- Mi Mai pour une session de graph encadrée par des professionnels qui permettra de réhabiliter un mur du quartier de la Houillère.

Renseignements et réservations auprès de l'ADECUMA pour les stages de Danse ainsi que le Battle Hip Hop : 03 24 54 32 41 adecuma@orange.fr



Services à la personne du CCAS

Tournée supplémentaire pour les repas à domicile

Dans le cadre des services à la personne, le CCAS propose le portage de repas à domicile pour les seniors. Depuis le 1er mars, une nouvelle tournée est en place, afin de répondre au mieux à une demande de toujours croissante.

Le service de repas à domicile est proposé aux seniors âgés de 60 ans et plus ainsi qu'aux personnes en situation de handicap, domiciliées à Charleville-Mézières. Les usagers de ces repas peuvent bénéficier, s'ils le souhaitent, d'une distribution 7 jours sur 7. En 2008, 91 316 repas ont été servis à domicile. En 2009, ce nombre est passé à 97 665 repas. Face à cette augmentation, le CCAS a mis en place une nouvelle tournée de livraison de repas. Cette septième tournée va permettre aux livreurs de passer plus de temps auprès des seniors et d'offrir une prestation encore plus qualitative. Car n'oublions pas que pour certaines personnes isolées, cette livraison quotidienne est un véritable lien social. Pour permettre la mise en oeuvre de cette nouvelle tournée, le découpage par secteur de livraison a été modifié en concertation avec les livreurs.



Infos : 03 24 32 45 50

Un séjour en Charente-Maritime pour les seniors

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances, le CCAS de Charleville-Mézières organise du 28 août au 4 septembre, pour les seniors, un séjour de huit jours dans le village de vacances «L'Arnèche» à Meschers sur Gironde.

Meschers sur Gironde est située en Charente-Maritime, face à l'estuaire de la Gironde. C'est une station balnéaire de la Côte de Beauté, près de Royan, Rochefort, La Rochelle. Et, information non négligeable, c'est également le pays des huîtres, du cognac et du pineau.

Tarifs et réservations

Le séjour s'adresse aux seniors de 60 ans ou plus, habitant Charleville-Mézières, retraité et/ou sans activité professionnelle. Le séjour, pour 8 jours et 7 nuits, tout compris (pension complète, activités en journée, animations de soirées, restauration, télévision) s'élève à 360 € pour une personne seule imposable et 180 € pour une personne seule non imposable. Un dossier est à remplir au CCAS.

Informations : 03 24 32 45 25

CCAS

Micro crédit mode d'emploi



12 mars 2010 : signature de la convention entre le CCAS et l'association Parcours Confiance, qui officialise l'instauration du micro-crédit.

Depuis septembre 2009, le CCAS a mis en place un micro crédit personnel en direction des personnes à revenus faibles.

Le recours aux crédits à la consommation a conduit beaucoup de personnes aux revenus faibles à un surendettement, avec toutes ses conséquences. Elles n'ont plus accès aux crédits habituels, pourtant, elles ont besoin de s'inscrire socialement et professionnellement, de s'équiper de l'indispensable, de se déplacer, de se soigner… Le CCAS leur offre donc la possibilité d'emprunter de 300 € à 3 000 €, au taux du livret A, en fonction de leur demande et de leur situation, prêt remboursable sur une période allant de 6 à 36 mois (le micro crédit personnel n'est pas destiné à rembourser les dettes). Pour ce faire, le CCAS instruit les dossiers avec « Parcours Confiance Lorraine Champagne Ardenne », organisme prêteur qui accompagne obligatoirement l'emprunteur. Depuis septembre, quatorze prêts ont été accordés pour de l'équipement mobilier, électroménager, informatique, pour la réparation ou l'achat de véhicules, pour le passage du permis de conduire… et vingt deux dossiers sont à l'étude.

Renseignements :
03 24 32 45 45 ou 03 24 32 45 36

Travaux du quartier de la gare

Au tour du parvis

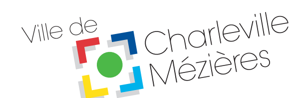


Après la rue de la Gravière et le square, c'est au tour du parvis de la gare de bénificer d'un réaménagement. À compter du 5 avril prochain, les travaux devant la gare vont engendrer des modifications sur la circulation et le stationnement. Point d'informations à destination des usagers de ce secteur.



Le parvis sera dégagé de tout obstacle







La rue de la Gravière sera réouverte à la circulation début avril.

Le programme d'aménagement du quartier de la gare bat son plein. Le démarrage des travaux du parvis de la gare dès le 5 avril nécessite la fermeture de la voie de circulation et la zone de stationnement pour les véhicules légers devant la gare.

Les usagers qui viendront déposer ou rechercher des personnes à partir du 5 avril pourront stationner sur le parking « Effia », parking situé à côté de la gare. Ils bénéficieront de la dépose-minute les autorisant à garer leur véhicule gratuitement pendant 20 minutes.

Pour sortir du parking, ils devront emprunter la rue de la Gravière qui sera réouverte à la circulation. L'allée des voyageurs qui avait été mise en double sens durant la phase des travaux de la rue de la Gravière sera rétablie en sens unique.

Quant aux taxis et aux transports en commun, ils continueront à pouvoir accéder devant la gare en utilisant la zone de circulation qui leur est réservée longeant le square. Pour eux, la sortie se fera au niveau de la rue des Forges Saint-Charles.

Infos : Communauté d'agglomération Cœur d'Ardenne, 03 24 57 83 00



Concours des maisons fleuries : inscrivez-vous !

La Ville de Charleville-Mézières organise son traditionnel concours des maisons fleuries. Pour chacune des cinq catégories, une note sera établie à partir de 4 critères pour départager les gagnants : l'aspect général, la palette végétale, l'agencement et l'harmonie des couleurs, la qualité et l'entretien. A compter du 7 juin, un jury, composé d'élus et de techniciens municipaux, procédera aux visites chez les participants. Cette année et pour chaque catégorie, un prix spécial « coup de cœur » sera décerné.

Bulletin de participation au concours "MAISONS FLEURIES"

A déposer avant le 4 juin 2010 aux accueils de la Mairie place du Théâtre ou de l'Hôtel de Ville de Mézières, ou par courrier adressé à la Mairie, Centre Technique Espaces Verts, place du Théâtre, 08000 Charleville-Mézières.

Nom : .... **Prénom :** ....

Adresse : ....

Téléphone : ....

Catégories :

- ❑ 1ère (maison disposant d'un jardin très visible de la rue)
- ❑ 2ème (aucun jardin visible de la rue et dont seuls les balcons, terrasses, fenêtres ou murs peuvent être fleuris)
- ❑ 3ème (appartements en immeubles collectifs)
- ❑ 4ème (hôtels, restaurants, cafés ou tout autre établissement commercial ou industriel, avec ou sans jardin)
- ❑ 5ème (bâtiments publics : église, école, gendarmerie, maison de retraite...)

Pour les inscriptions en 2e et 3e catégorie, préciser :

- l'étage : .... - le nombre de fenêtres : .... - la situation de la (des) fenêtre (s) : ❑ gauche ❑ droite



Rénovation urbaine

Avant le début des travaux

Pour le grand public, les travaux dans le cadre du PRU débutent une fois les premiers coups de pelles visibles sur le terrain, mais en amont, le travail a déjà commencé. Tour d'horizon des différentes étapes préalables.

Tandis que les bailleurs sociaux, comme Espace Habitat ou l'OPAC démolissent des immeubles et construisent de nouveaux logements, la Ville s'occupe quant à elle de la construction des équipements et de l'aménagement des espaces publics. Pour chaque chantier, tout un travail en amont est mené sur le projet. C'est pourquoi le Carolo' Mag lève le voile sur les étapes préalables au premier coup de pelle, qui peuvent durer de 24 à 36 mois.

Les études préparatoires

Menées par la maîtrise d'ouvrage, c'est-à-dire le commanditaire des travaux (ici la Ville de Charleville-Mézières, Cœur d'Ardenne, l'OPAC, Espace Habitat), les études préparatoires déterminent le cadre de contrainte du projet, elles donnent les grandes lignes d'aménagement et leurs conditions (études techniques, foncières, programmation...).

L'esquisse

Les études préparatoires sont complétées par des études techniques (sondage du sol, fouilles archéologiques, études des géomètres...). Le maître d'ouvrage choisit un maître d'œuvre (chargé de la conception et de la réalisation des batiments ou aménagements). Celui-ci propose une ou plusieurs esquisses répondant à la commande qui lui a été faite. Ces esquisses permettent au maître d'ouvrage d'affiner son projet.

L'avant-projet

C'est l'approfondissement de l'esquisse retenue. C'est à cette étape que l'on détermine les matériaux, le type de mobilier, les surfaces exactes à aménager, le coût des travaux, le planning prévisionnel. Au cours de toutes ces étapes, la concertation se fait avec les habitants pour arriver à un projet adapté et partagé par tous.

Les autorisations administratives

Tout le monde connait cette étape nécessaire à toute construction : le dépôt du permis de construire pour instruction auprès des services de la Ville. Dans le cadre d'une résidentialisation (aménagements aux pieds des immeubles), cette étape s'appelle la déclaration préalable de travaux. Sur la base de l'avant-projet, un dossier est réalisé par le maître d'œuvre puis étudié par les adminstrations compétentes.

La consultation des entreprises

Parallèlement à ces procédures administratives, le maître d'œuvre continue de préciser le projet d'un point de vue technique pour monter un dossier de consultation des entreprises. Puis, la maîtrise d'ouvrage publie les appels d'offres, sur la base de de dossier, pour retenir les entreprises qui réaliseront les travaux. Une fois ces dernières retenues, les travaux peuvent commencer sur le terrain.

Ronde Couture

Atelier de travail urbain le 21 avril : venez donner votre avis !

Dans la continuité des Ateliers de Travail Urbain (ATU) mis en place depuis janvier dans le quartier de la Ronde Couture, le service PRU organise un nouvel ATU mercredi 21 avril sur le thème « squares, jardins et modes de déplacement ».

Un nouvel ATU aura lieu le mercredi 21 avril à 14 h, salle Dubedout. Il fait suite à la promenade urbaine réalisée le 31 mars dernier dans le quartier de la Ronde-Couture afin de se rendre compte, sur le terrain, des enjeux de l'atelier et de ce qui sera possible de réaliser. Cet ATU sera l'occasion d'évoquer les aménagements des squares, jardins, ainsi que les modes de déplacements à privilégier... Ces aménagements concernent les squares et jardins des secteurs de la Briqueterie, de la place Lucien Bauchart, Ferroul-Mésanges, Muguet-Pivoines et de l'avenue Carnot. Les habitants pourront exprimer leurs souhaits et leurs attentes, et mener une réflexion commune avec les services de la Ville.

Actu Rénovation urbaine

À LA HOUILLÈRE

➨ Travaux en cours :
- aménagement d'espaces publics rue Mozart et rue Berlioz
- finition des trottoirs, éclairage, pavés, enrobé rue César Franck et voie nouvelle
- construction de 5 logements rue Berlioz/Poulain (Foncière Logement)
- construction de 44 logements rue Massenet/Mozart (OPAC)
- travaux de finition de la chaufferie rue Ravel (OPAC)

➨ Permis de construire accordé pour la construction de 20 logements rue Verlaine février 2010 (OPAC)

À LA RONDE COUTURE

➨ Travaux terminés :
- travaux de réhabilitation de la résidence de la Croisette et des 51-55 rue du 11 novembre (OPAC)
- réalisation de la voie nouvelle entre l'av. Carnot et l'av. du Muguet

➨ Travaux en cours :
- travaux d'assainissement et adduction en eau potable, d'aménagement et de réseaux secs sur la voie nouvelle et la place Bauchart (Cœur d'Ardenne)
- Réhabilitation en cours des 68 à 88 rue du 11 novembre (OPAC)

➨ Permis de construire accordé pour l'opération de 30 logements à l'angle de la rue des Mésanges et de la voie nouvelle , janvier 2010 (Espace Habitat)

➨ Permis de construire accordé pour l'opération de 44 logements place Bauchart, janvier 2010 (OPAC)

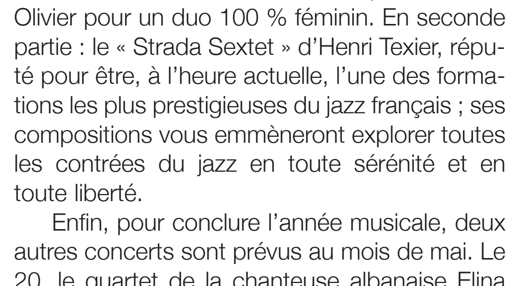
À MANCHESTER

➨ diagnostic archéologique réalisé
➨ diagnostic phytosanitaire en cours sur les 200 arbres existants



Jazz

Charleville Action Jazz fête ses vingt ans



À l'occasion de son vingtième anniversaire, l'association Charleville Action Jazz propose aux « jazzeux » comme aux curieux toute une série de rendez-vous. Concerts, expositions, parcours sculptural sont proposés depuis le 6 mars, avec comme point d'orgue un double concert le 24 avril au théâtre. Une belle initiative pour découvrir ou redécouvrir l'univers magique du jazz.

Depuis 1990, l'association Charleville Action Jazz (CAJ) œuvre pour promouvoir localement la musique de jazz sous toutes ses formes : organisation de concerts, de stages et de masterclasses. En 20 ans, 150 concerts ont été organisés dont près d'une cinquantaine au Théâtre municipal de Charleville-Mézières.

CAJ : l'association de tous les jazz

Grâce à l'investissement de ses bénévoles, l'association a accueilli des personnalités du jazz hexagonal et européen, et quelques grands noms mythiques du jazz américain (Roy Haynes, Brad Mehldau, Jeanne Lee, Mal Waldron, David Murray…). Parallèlement à ces concerts, de nombreuses actions pédagogiques ont été également mises en place. C'est ainsi que de jeunes musiciens carolomacériens ont eu la chance de travailler en étroite relation avec des figures du jazz français à l'occasion de stages et d'ateliers. Par ailleurs, l'association a été à l'initiative de deux créations d'envergure : « L'arbre Voyage », de Bertrand Renaudin et de Jonas Knutsson et « Dedicated to you » qui a réuni nombre de musiciens autour de la musique de Robert Wyatt, ancien batteur et chanteur du très célèbre groupe Soft Machine.



Henri Texier et son sextet au Théâtre le 24 avril
Co-production Théâtre/Charleville Action Jazz

Un double concert le 24 avril au théâtre

Pour fêter ce vingtième anniversaire, une soirée exceptionnelle sera organisée le samedi 24 avril au théâtre municipal qui accueillera à partir de 20 h 30 un double plateau d'artistes. Une première partie réunira la chanteuse coréenne Youn Sun Nah et la harpiste Isabelle Olivier pour un duo 100 % féminin. En seconde partie : le « Strada Sextet » d'Henri Texier, réputé pour être, à l'heure actuelle, l'une des formations les plus prestigieuses du jazz français ; ses compositions vous emmèneront explorer toutes les contrées du jazz en toute sérénité et en toute liberté.

Enfin, pour conclure l'année musicale, deux autres concerts sont prévus au mois de mai. Le 20, le quartet de la chanteuse albanaise Elina Duni se produira à l'auditorium du Conservatoire à Rayonnement Départemental (ex Ecole Nationale de Musique et de Danse). Le 29 mai, l'auditorium Pierre Mendès France de Sedan accueillera le duo Mathilde Renault et Jonas Knutsson.

Avec une telle programmation, Charleville Action Jazz risque de faire jaser beaucoup de monde !

Ce qu'en dit la presse...

"Entre les notes et le silence, l'harmonie et la dissonance, la pureté et l'artifice, le cœur d'Isabelle Olivier ne cesse ainsi de balancer. Cette gracieuse indécision donne toute sa richesse à une musique expressive et narrative, qui parvient finalement à être rassembleuse sans être bassement consensuelle"

Richard Robert, Les Inrockuptibles

" Avec sa voix de mezzo au timbre lumineux, avec ce sens si personnel de l'intimité de l'épure et du dépouillement, avec cet art très érotique du crescendo, Youn Sun Nah sème le trouble et invente l'inou .... Est-ce du jazz, est-ce de la chanson? On s'en fout parce qu'il y a bien longtemps qu'une chanteuse ne nous avait autant enchantés."

Michel Contat, Télérama

"Henri TEXIER a toujours réussi ce tour de force d'acoquiner les recherches les plus neuves aux expressions les plus populaires. C'est que Henri TEXIER ne suit pas les modes et les courants de son temps : il est de ceux qui créent les courants."

Francis Marmande - Le Monde





Rencontre entre Youn Sun Nah et Isabelle Olivier



Mise aux normes de sécurité

Des grands travaux au théâtre

Le théâtre va fermer ses portes plus tôt pour sa trêve estivale : le 30 avril au lieu de fin juin, afin de permettre la réalisation de travaux de mise aux normes de sécurité et d'accessibilité aux personnes handicapées. Réouverture prévue en octobre.





Les travaux de mise aux normes du théâtre nécessitent la construction d'un batiment, côté mairie.

Les derniers travaux touchant à la sécurité du théâtre datent de 2007 : les rembardes de protection du deuxième balcon ont été réhaussées et des places de stationnement ont été supprimées devant le théâtre pour faciliter l'accès aux véhicules de secours en cas de besoin. Quatre personnes du théâtre ont également été formées à la sécurité incendie et à l'évacuation des personnes.

Les travaux qui sont réalisés aujourd'hui sont de bien plus grande ampleur : ils ont pour but de faciliter l'accès du public, des artistes et des personnes handicapées, de renforcer la sécurité et vont même nécessiter la construction d'un nouveau bâtiment.



Côté public

Tout d'abord, un système de désenfumage va être installé dans la salle. Aujourd'hui, les deux balcons ne possèdent qu'un accès central pour le public : deux accès vont être aménagés afin de faciliter l'entrée et la sortie des spectateurs.

Les portes vitrées usagées du parvis vont être remplacées ; le foyer, au premier étage, et le grenier seront équipés de portes coupe feu. Enfin, les sanitaires du hall vont être refaits complètement pour être mis aux normes de sécurité et d'accès aux personnes handicapées.

Côté loges : extension du théâtre

Pour améliorer l'accès au théâtre des artistes, techniciens et pompiers, une extension du bâtiment va être construite côté Mairie, sur trois étages, sur la largeur du parking actuel.

Ce nouveau bâtiment va permettre la mise en place d'un ascenseur qui desservira la scène, les loges et les locaux techniques et d'un escalier pour les artistes. Ensuite, des sanitaires aux normes «handicapés» et accessibilité seront installés dans ce nouveau bâtiment. Cette extension du théâtre laissera toujours l'accès à la grande porte pour faire entrer les décors ou instruments par la rue du théâtre. Tout le nouveau bâtiment sera bardé de cuivre, suivant les recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France, car il est situé dans un périmètre tout proche de la place Ducale.

À noter que les locaux pompiers seront réaménagés ainsi que les loges, avec installation de cloisons et portes coupe-feu.

Ces travaux dureront environ six mois et coûteront environ 1 600 000 euros HT. Ils devraient être subventionnés à 40 % par le Département et à 24 % par la Communauté d'agglomération Cœur d'Ardenne, le reste étant à la charge de la Ville (soit 36 %).

L'accueil du théâtre va s'installer dans l'ancienne bibliothèque place J. Félix à partir du 30 avril. ■

Brèves

Travaux de voirie

Les travaux de voirie suivants vont être réalisés dans votre quartier en avril/mai :

➨Secteur 2

- rue d'Etion : aménagement d'un parking, salle Arc-en-Ciel

- rue Charles Braibant : réalisation d'un tapis d'enrobé sur chaussée

➨Secteur 3

- rue Dumerbion : réfection complète de la chaussée et des trottoirs

- pont de pierre : réfection du revêtement

- rue des Comtes de Rethel : réalisation d'un tapis d'enrobé sur chaussée

➨Secteur 4

- rue du Belvédère : élargissement des trottoirs et réfection de la chaussée

- rue Jean Macé : renouvellement d'un câble d'électricité et d'une conduite de gaz

- rue JJ Rousseau et rue des Pépinières : renouvellement d'une conduite de gaz

➨ Secteur 5

- route de Prix (entre la rue des Granges Moulues et le giratoire «Decathlon») : renouvellement d'un câble EDF

- rue Hoche et avenue Carnot : renouvellement d'une conduite de gaz

- rue de la vieille Meuse : reprise de chaussée

- rue E. Dolet : renouvellement de conduite d'eau

Réunions des Conseils d'habitants

- SECTEUR 1 : Manchester/Saint-Julien : non définie à ce jour

- SECTEUR 2 : La Houillère-Etion : Mercredi 14 avril à 19 h 15 et 2 juin à 19 h 15 salle Arc-en-Ciel

- SECTEUR 3 : Mézières-Arches-Le Theux : Jeudi 6 mai à 19 h et 3 juin à 19 h salle n°1 de l'Hôtel de Ville de Mézières

- SECTEUR 4 : Charleville centre / Montcy-St-Pierre : mercredi 21 avril et 19 mai à 19 h 30 salle de Nevers

- SECTEUR 5 : Mohon/La Ronde Couture : Lundi 19 avril à 18 h 30 à l'ex-mairie de Mohon

Lundi 10 mai à 18 h 30 salle Dubedout (Ronde Couture ■

Vient de paraître



Les éditions Alan Sutton viennent de publier un recueil de documents iconographiques de Jean-François Saint-Bastien, datant du début du XXe siècle : *«Mézières et Charleville»*. L'auteur vous emmène de rue en venelle, de place en place sur les rives de la Meuse. L'amateur de vieilles pierres sera sans doute ému de retrouver les bâtiments détruits lors des deux conflits mondiaux. En vente en librairie.

Cours d'écoles et espaces publics

De nouveaux jeux pour les enfants



Tous les jeux pour enfants sont régulièrement contrôlés par le service des espaces verts.

D'avril à septembre, la Ville fait installer de nouveaux jeux pour les enfants dans les cours de plusieurs écoles et dans certains espaces publics.

Il s'agit de permettre aux enfants de se détendre en s'amusant pendant les récréations sur des structures à grimper (filets), à glisser (toboggans), ou encore sur des jeux sur ressorts, etc.

Neuf cours équipées à neuf

Neuf cours d'écoles vont être pourvues de jeux flambant neufs, pour un coût de près de 134 000 euros. L'objectif est soit de remplacer des jeux anciens (mais toujours en état, car ils sont contrôlés régulièrement), soit d'équiper des cours rénovées en 2009 et 2010. Le choix des jeux se fait en concertation avec les chefs d'établissement.

Dans les espaces publics aussi…

Trois espaces publics seront également aménagés avec de nouveaux jeux en mai et juin, pour un coût de 28 000 euros : la place de Manchester, le quai des Arquebusiers, le square Lamartine. A noter que la plaine de jeux du Grand Rulut vient d'être équipée récemment de plusieurs structures, ainsi que l'espace public devant l'école de la Citadelle.

Une vérification régulière

Pour la sécurité de nos petits, il faut savoir que tous les jeux sont régulièrement contrôlés et entretenus par le service des espaces verts de la Ville. Les agents profitent aussi de ces visites pour programmer le renouvellement éventuel des plus anciens.

Infos : 03 24 57 34 80



La cour de la maternelle Bronnert vient d'être équipée de nouveaux jeux.

Les écoles et crèches concernées

- Maternelle Wautelet (septembre)
- Maternelle Bronnert (avril)
- Maternelle A. Croizat (1er semestre)
- Maternelle des Haybions (septembre)
- Maternelle des Colibris (septembre)
- Maternelle 6 rue du Muguet (1er semestre)
- Maison de la Petite Enfance (mai-juin)
- Primaire Bronnert (avril)
- Primaire des Haybions (avril)

Parapente à moteur

Décollez avec «Glider Access»



Passionné par le paramoteur, Anthony Esse, Président et pilote de l'association, souhaite faire découvrir au grand public les sensations d'un vol à bord de son biplace. Modalités de la discipline.

On pourrait commencer l'article en fredonnant la chanson de Michel Fugain en ne changeant que quelques mots : « *Attention, mesdames et messieurs dans un instant on va décoller. Installez vous dans votre fauteuil bien gentiment. 5,4,3,2,1,0 volez...* ».

Le paramoteur est composé d'une voile de parapente et d'un moteur. L'avantage contrairement au parapente, c'est que cette machine est autonome et qu'elle peut décoller de n'importe où sans nécessiter de dénivelé. Il suffit de mettre les gaz pour gonfler la voile, la seule contrainte : la météo. L'association tient une liste chronologique des personnes souhaitant voler et les contacte dès que les conditions météorologiques sont favorables. Le pilote effectue des vols de divers endroits du département.

Il s'agit d'un vol en biplace. Le conducteur est installé à l'avant et le passager prend place sur le siège derrière le pilote. La durée de vol est en moyenne de 20 minutes et son coût s'élève à 60 €. En France, il n'existe que 12 modèles de ce type, seule l'association « Glider Access » propose ce genre de prestation en Champagne Ardenne.

Information : glider.access@hotmail.fr



Développement durable

Les actions de la Ville



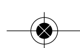


Manifestation «protège ta planète» organisée chaque année au Mont Olympe

Depuis de nombreuses années, la Ville de Charleville-Mézières s'investit dans la défense de l'environnement. En 1993, elle s'est engagée dans une Charte d'Ecologie Urbaine et de qualité de la vie en établissant un programme d'actions.

Depuis 2004, la Ville a signé une nouvelle Charte pour l'environnement et continue ainsi à mettre en œuvre les principes du développement durable. Détails des actions menées.

MAG AVRIL 2010 X PRESS_Mise en page 1 01/04/10 16:09 Page15



Développement durable

Les actions de la Ville

La charte pour l'environnement s'articule autour de cinq axes majeurs de développement durable pour la Ville qui se sont traduits par l'élaboration et la concrétisation d'actions.

Préserver les milieux naturels

La Ville de Charleville-Mézières dispose d'un patrimoine naturel remarquable : la Meuse et ses méandres, les 162 hectares de forêt communale dont 20 sont classés, les nombreux parcs et jardins, la Réserve Naturelle Régionale de Bois-en-Val... Ce volet de la charte permet de maintenir la biodiversité et d'assurer la préservation et la mise en valeur des paysages de Charleville-Mézières.

Le plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale la côte de Bois-en-Val

La réserve de Bois-en-Val, aujourd'hui classée Réserve Naturelle Régionale de la côte de Bois-en-Val, a fait l'objet de diverses actions en vue de favoriser la diversité des espèces végétales et animales ; une mare temporaire y a même été créée. L'étude permettant la rédaction du plan de gestion commencence en avril 2010 et se terminera en avril 2011.



La réserve naturelle régionale de Bois-en-Val

L'aménagement de la forêt

Afin de préserver les milieux naturels, la Ville de Charleville-Mézières en partenariat avec l'ONF (Office National des Forêts) a mis en place un plan d'entretien annuel de la forêt. Divers aménagements ont été réalisés comme la pose de barrières, la réfection des pistes et divers travaux touristiques.



interview



Philippe Lenice,
Adjoint chargé du développement durable

Quel bilan faites vous de la mise en place de la charte pour l'environnement ?

«C'est un bon bilan, car c'est une démarche globale qui a aussi bien approché les questions comme les économies d'énergie, les déplacements, que le recours aux énergies renouvelables, la gestion de l'eau, la qualité de l'air. Cette charte pluriannuelle permet l'élaboration d'un plan d'actions sur cinq ans, sa mise en œuvre et son évaluation. Il nous reste cependant encore à nous donner les moyens d'évaluer plus systématiquement les efforts faits pour notre bilan carbone…

La Ville a également réalisé un audit énergétique qui a permis de mettre en place des actions très concrètes et très ciblées en matière d'éclairage public, pour un éclairage plus performant en consommant moins. La municipalité a également mené des actions concrètes en matière de flotte automobile. Un état des lieux sur les véhicules obsolètes trop consommateurs et polluants a été réalisé et nous nous sommes orientés vers des véhicules propres avec le Gaz Naturel de Ville. Charleville-Mézières est d'ailleurs une ville pilote en France dans ce domaine. Mais l'essentiel de l'audit a porté sur l'éclairage et le chauffage des bâtiments, en mettant en place des ampoules « basse consommation » dès que cela était possible ; nous avons constaté un bon nombre de chaudières à remplacer, des investissements sans précédent ont permis de moderniser le parc de chaudières avec des procédés moins polluants et plus économes, nous avons également renforcé notre système de télégestion. Tout cela nous a permis de nous engager dans le dispositif des certificats d'économie d'énergie.

Mais l'action de la ville pour l'environnement s'est traduite aussi par la construction d'équipement haute qualité environnementale (Centre Social André Dhôtel, Salle Gabriel Jably, …). Pour le développement des énergies renouvelables, nous avons aussi créé un réseau de chaleur biomasse à la Ronde Couture qui concerne 15 000 habitants, des panneaux solaires thermiques pour l'eau chaude ont été installés au centre aquatique qui accueille des dizaines de milliers d'usagers par an.

Enfin en matière de chauffage, la Ville est en capacité de chiffrer l'évolution sur plusieurs années de nos dépenses. Nous avons très largement maîtrisé nos consommations annuelles en permettant aux Carolomacériens de réduire leur facture et c'est, là aussi, un réel point fort de Charleville-Mézières.

Dès cette année, nous lançons l'étude diagnostic pour les bâtiments qui permettra de réaliser l'année prochaine les travaux nécessaires à l'amélioration de leur performance énergétique.

Une démarche d'administration écoresponsable verra également le jour cette année pour agir à tous les niveaux de la collectivité (déchets, eau, énergie, achats, comportements écocitoyens,…).»

Préserver la qualité de l'air et promouvoir une utilisation rationnelle des énergies

La collectivité a engagé de nombreuses démarches pour mieux gérer les dépenses énergétiques. Il s'agit de limiter la consommation d'énergie par les services et développer l'utilisation d'énergies propres (renouvelables). Dans ce cadre, des actions majeures ont été mises en place.

La mise en oeuvre de la démarche HQE

D'abord, une démarche « Haute Qualité Environnementale » (HQE) a été mise en place pour une grande majorité des nouveaux bâtiments réalisés par la Ville. L'objectif est de réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments futurs, tant résidentiels que tertiaires, privés ou publics. Cette démarche HQE vise à limiter à court et à long terme les impacts environnementaux d'une opération de construction ou de réhabilitation, tout en assurant aux occupants des conditions de vie saines et agréables. La démarche HQE a été appliquée par exemple lors de la construction de la salle Jably, du marché couvert, du restaurant scolaire Rouget de Lisle ou encore la salle Reine Bestel du Theux ou du centre social André Dhôtel à la Houillère.

Développer les déplacements doux

Les déplacements doux, tels que le vélo ou autres modes de déplacement non polluants et non bruyants, sont un moyen de préserver la qualité de l'air et d'utiliser rationnellement l'énergie. Au sein de la Mairie, quinze vélos à assistance électrique ont été achetés (dont dix en 2010) pour les agents ayant besoin de faire des déplacements dans la ville. De plus, la Ville a également rajeuni son parc automobile en remplaçant une partie de son parc par des véhicules fonctionnant au gaz naturel de ville, au GPL ou encore à l'électricité. Charleville-Mézières est même une ville pilote en matière d'utilisation du Gaz Naturel de Ville pour les véhicules municipaux.

Réalisation d'un audit énergétique

La Ville a fait réaliser un audit sur sa consommation d'énergie afin de réduire les dépenses d'énergie et mieux gérer les différents parcs de la ville (automobile, éclairage...). En termes d'éclairage public, de nombreux changement ont également été réalisés : remplacement des lanternes de la place Ducale par de nouvelles plus performantes et moins consommatrices d'énergie (30 % d'économie), mise en place de variateurs pour l'éclairage public, suppression des lampes au mercure pour des lampes au sodium moins gourmandes et possédant une durée de vie plus longue. De plus, depuis le 25 janvier, l'éclairage architectural des façades et les toitures de la place Ducale ainsi que l'éclairage des remparts sur Mézières et le clocher de la Basilique « Notre Dame d'Espérance » s'éteignent à minuit au lieu de fonctionner toute la nuit. Cet aménagement permet de faire une économie d'énergie de 50 %.

Comme en 2009, la Ville a souhaité s'associer à l'opération *«Earth Hour, 60 minutes pour la planète »* lancée par le réseau WWF-France en éteignant l'éclairage des façades de la mairie place Ducale et celui de l'Hôtel de Ville de Mézières le samedi 27 mars de 20 h 30 à 21 h 30.

Enfin, 90 m² de panneaux solaires thermiques ont été installés pour le préchauffage de l'eau chaude sanitaire au centre aquatique du Mont Olympe.



L'éclairage des façades de la place Ducale s'éteint désormais à minuit.



La démarche HQE a été appliquée dans de nombreuses constructions (ici le Centre Dhôtel).



90 m² de panneaux solaires thermiques ont été installés pour le préchauffage de l'eau chaude sanitaire au centre aquatique.

Brèves

Collecte déchets verts

La collecte des déchets verts en porte à porte reprendra à partir du jeudi 1er avril, jusqu'au mardi 30 novembre 2010 inclus. Elle s'effectuera les mêmes jours que les années précédentes, dans les quartiers pavillonnaires de Charleville-Mézières concernés.

Vous venez d'emménager ? Pour savoir si vous bénéficiez de cette collecte, n'hésitez pas à appeler le service « Gestion des Déchets » de Cœur d'Ardenne au 03 24 57 83 20.

Seules les tontes de pelouses, petites tailles de haies et feuillages sont acceptés. Ces déchets sont à présenter en vrac dans le bac vert mis à disposition par Cœur d'Ardenne, ou en petits fagots déposés à même le sol pour les branchages. Ne surtout pas utiliser de sac !

Tous branchages de taille trop importante ou en quantité trop grande, tous sacs remplis de déchets verts ou bacs à ordures ménagères remplis de déchets verts ne seront pas collectés. Pour les dépôts importants, merci de vous présenter à la déchèterie de Savigny-Pré.

Infos : service « Gestion des Déchets » de la Communauté d'agglomération : 03 24 57 83 20.

Ça tourne à Charleville-Mézières !

Charleville-Mézières a accueilli, pendant quelques mois l'auteur-réalisateur-producteur belge Jacques Seghers pour le tournage de séquences de son téléfilm « *double face* ».

L'action se déroule dans un univers entièrement féminin. Le réalisateur atypique a fait appel à des actrices figurantes bénévoles sélectionnées dans notre département. Une seule comédienne était professionnelle sur ce tournage. Il a également sollicité l'aide de commerçants dont les magasins ont servi de décor au tournage. Ce téléfilm sera présenté aux chaines de télévision françaises et belges en vue d'être diffusé avant l'été. Jacques Seghers nous a confié qu'il avait choisi de tourner les séquences de son téléfilm dans les Villes de Charleville-Mézières et de Rocroi pour la beauté des paysages et des sites. D'ailleurs, il compte s'établir prochainement dans les Ardennes.

Avec : Julie Basecqz, Jessica Tielens, Marie-Jeanne Nijs, Emily Lepere, Allison Flambeaux, Emilie Lazuka, Anne Carret, Elisabeth Collet, Catherine Mahieu, Nathalie Larquay, Lysbeth Levaray, Rosian Dagmara, Sony Marotte, Oriane Lemee, Florence SZApiel, Virginie Miana, Cathy Bertin



Pérenniser les ressources naturelles

Les ressources en eau sont un enjeu majeur de la charte pour l'environnement. En effet, les infrastructures en eau potable permettent d'alimenter à la fois la Ville de Charleville-Mézières mais également une vingtaine de communes voisines, représentant un total d'environ 78 000 habitants. Cet enjeu est essentiel car il permet de garantir la santé et la salubrité publiques.

La gestion écologique des espaces verts

L'enjeu d'une gestion écologique des espaces verts de la Ville réside dans la préservation des ressources en eau et des milieux naturels. Cette gestion écologique permet de développer l'usage de techniques non polluantes pour l'entretien des espaces verts et préserver la biodiversité des espèces. Ainsi, l'usage de paillage est désormais systématique lors de nouveaux aménagements. Depuis plus de dix ans, la gestion différenciée est effective : il s'agit d'entretenir différemment certaines zones. En effet, alors que des zones sont rigoureusement entretenues, d'autres sont délibérément laissées « sauvages » mais contrôlées lorsque le milieu le permet. L'usage de végétaux couvre-sol dans les massifs permet de diminuer considérablement voir d'abolir totalement l'utilisation des pesticides.

Deux broyeurs à végétaux ont été acquis pour la production de mulch (copeaux de bois utilisés en paillage), empêchant ainsi de manière naturelle la pousse de plantes non désirées.

Le service espaces verts, qui produit ses propres plantes en serre, a mis par ailleurs en œuvre une lutte biologique : plutôt qu'employer des pesticides, des petits insectes prédateurs de parasites sont utilisés. Ainsi, les agents lâchent dans la serre des aphidius pour enrayer le développement des populations de pucerons, ou des cryptolaemus pour lutter contre les cochenilles. Un comptage hebdomadaire est effectué pour surveiller le niveau d'infestation des cultures en serres.

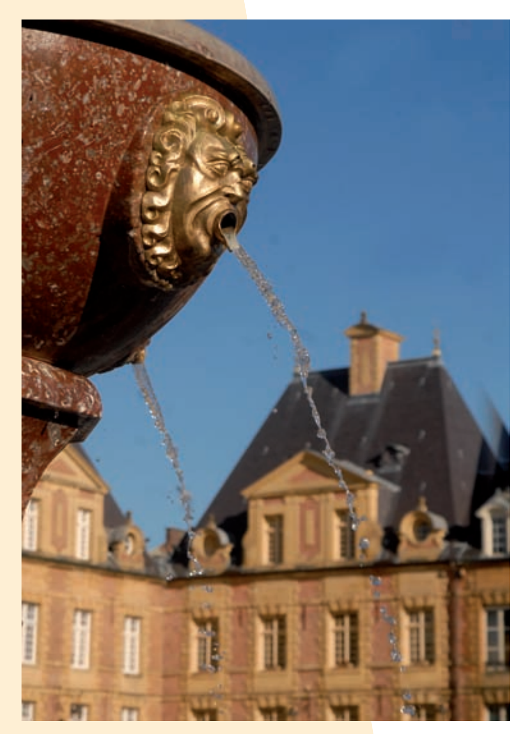
De plus, un forage a été effectué sur le site de la Warenne. Il permet de récupérer de l'eau pour arroser les serres municipales, trois terrains de football et alimente une borne de nettoyage du service propreté sur le quartier de Manchester. Des hydro-rétenteurs sont mélangés dans les massifs et jardinières l'été, permettant ainsi de diminuer considérablement l'arrosage (suppression d'un arrosage sur deux). Une sensibilisation au recyclage par compostage a également été engagée auprès des locataires de jardins familiaux.

Economiser l'eau

Pérenniser la ressource en eau se traduit par une limitation des prélèvements des ressources en eau non utilisée et une diminution des pertes financières de la commune et des consommateurs. Ainsi, les fontaines du Grand Rulut, place Ducale, Gonzague, Liégeois, Palais de Justice, Gare de Mohon, Square de la gare, Montcy-Saint-Pierre, Square Cardot ont été progressivement branchées en circuit fermé. Les fontaines de la Citadelle, de la rue St Aubin et du passage du théâtre ont été équipées de robinets temporisés. Ces aménagements ont permis d'économiser en moyenne 160 000 m^3 d'eau par an, soit environ 93,5 % de la consommation moyenne des années précédentes (cela représente la consommation annuelle d'eau de 700 familles).

La viabilité hivernale

Même en hiver, lorsque les routes sont recouvertes de neige, il reste possible d'effectuer des actions en faveur du développement durable. Ainsi, la municipalité a développé l'usage de techniques moins polluantes en faisant l'acquisition d'une centrale à saumure. Elle permet d'utiliser de la bouillie de sel pour la viabilité hivernale, solution moins onéreuse et plus écologique.



Plusieurs fontaines ont été branchées en circuit fermé pour économiser l'eau.



Broyeur végétal pour la production de copeaux utilisés en paillage.





Gestion différentiée des espaces verts : alors que des zones sont entretenues, d'autres sont délibérément laissées « sauvages ».



Mieux vivre en ville

Le cadre de vie est un élément majeur dans la perception que les habitants et les touristes ont d'une ville. C'est pourquoi des actions en faveur du cadre de vie ont été lancées, afin de valoriser les sites et paysages, gérer les nuisances sonores. Tout cela participe au « bien vivre en ville ».

Réduction des nuisances sonores

Pour mieux vivre en ville, la réduction des nuisances sonores est un enjeu majeur. Pour y parvenir, la Ville a mis en place un mur anti-bruit à proximité du Bois-Fortant dans le cadre du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique). La vitesse de circulation des véhicules a été limitée à 30 km/h dans certains quartiers comme celui d'Arches (13 rues), Bélair (9 rues), Manchester (13 rues), la Houillère (7 rues)...

Organisation des jardins familiaux

Afin d'inciter les locataires des jardins familiaux à une gestion écologique de leur jardin, la municipalité a fait l'acquisition de 56 composteurs pour les jardins de Berthaucourt, et 17 pour les jardins familiaux du chemin noir. De plus, des actions ont eu lieu pour sensibiliser et former les locataires de jardins à l'utilisation des composteurs et au recyclage des déchets verts.



Une sensibilisation au recyclage par compostage a également été engagée auprès des locataires de jardins familiaux.

Vers une éco-citoyenneté

Pour continuer cet effort de développement durable et l'étendre à la population, la Ville a réalisé de nombreuses actions afin de promouvoir l'éducation à l'environnement et au développement durable, et ainsi, participer à la protection de l'environnement et des patrimoines naturels et culturels.

Près d'une dizaine d'actions ont été réalisées dans ce sens : expositions sur l'environnement, « bien dans ma ville... sans voiture », manifestation «protège ta planète» organisée depuis plusieurs années par la Ville, affichage des performances énergétiques dans les écoles Mozart, J.Curie, Jaurès-Kennedy, Viénot, Capucines, Bronnert et Citadelle. Toutes ces actions ont permis de sensibiliser les Carolomacériens au développement durable et à l'environnement. En outre, un jardin partagé a été créé à la Ronde Couture ainsi qu'un espace info-énergie. La mairie a également participé au projet « Education à l'environnement et au développement durable » dans le cadre d'un projet éco/école. Des livres éducatifs sur le thème du développement durable ont été acquis pour les écoles maternelles et primaires. De plus, des agents de la Ville interviennent régulièrement dans les écoles sur la sensibilisation à la protection de l'environnement.



L'espace info-énergie, cours Briand



Un jardin partagé a été créé à la Ronde Couture

Santé

La tuberculose (1)
Aspect épidémiologique

La tuberculose est une maladie contagieuse, transmise par voie aérienne, touchant le plus souvent l'appareil respiratoire mais elle peut disséminer dans l'organisme. Il s'agit d'une mycobactérie de croissance lente. L'homme est l'unique réservoir du mycobacterium tuberculosis, agent de la tuberculose.

Dans le monde, en 2006, 9,2 millions de nouveaux cas. C'est la troisième cause de décès par maladie infectieuse avec près de 2 millions de décès.

En France, pas de disparition prévue mais une stabilisation. L'incidence est passée de 60 à 16 cas pour 100 000 habitants entre 1970 et 1989. 5000 cas déclarés en 2009, 6 300 en 2003. En France, aujourd'hui, 8,5 cas pour 100 000 habitants mais la répartition est inégale : 27 en Ile-de-France et 48,7 à Paris. La Guyane a aussi une incidence à 3 fois la moyenne nationale.

60 % sont des hommes, 2 tranches d'âge sont particulièrement touchées : les plus de 75 ans d'une part, et chez les personnes de nationalité étrangère, les 25-39 ans.

En Champagne-Ardenne, en 2007, on a 5 cas pour 100 000 habitants donc nettement en-dessous de la moyenne française. L'incidence est variable selon les départements : 7 en Haute-Marne, 5,2 dans l'Aube, 4,6 dans la Marne, 4,2 dans les Ardennes. 67 cas ont été ainsi rapportés, 63 % d'hommes, âge médian 55 ans, 75 % ont plus de 40 ans et 22 % plus de 75 ans. 58 % sont nés en France, 19 % en Afrique du Nord et 10 % en Europe, 10 % en Afrique sub-saharienne. On est plus concerné par la tuberculose si on est né à l'étranger qu'en France (31,8 versus 2,9). La déclaration en Champagne-Ardenne est stable depuis 2004.

La tuberculose reste une maladie pulmonaire dans plus de 70 % des cas avec des patients contagieux une fois sur deux, 7 % ont une immunodépression. Les traitements sont efficaces : 80 % vont guérir de leur tuberculose. On déplore encore 2 à 3 % de décès, par contre les autres patients sont perdus de vue.

Les personnes qui ont un risque élevé de développer une tuberculose sont en général nées dans une zone d'endémie tuberculeuse, vivent en situation de précarité, résident dans certaines collectivités, ont une immunodépression cellulaire, ont plus de 75 ans.

Maladie à déclaration obligatoire pour laquelle le BCG a rendu de grands services mais depuis 2007 l'obligation vaccinale a été suspendue sauf pour les professions de santé. Prévention et traitement dans un prochain Carolo'mag.

Docteur Penalba,
médecin-chef des maladies infectieuses
de l'hôpital Manchester

Cyclisme du 9 au 11 avril

Circuit des Ardennes International

La 36e édition du Circuit des Ardennes International se déroulera du vendredi 9 au dimanche 11 avril sur un parcours exigeant et diversifié qui fait la réputation de l'épreuve. L'an passé, le Français Dimitri Champion était monté sur la plus haute marche du podium.

Du 9 au 11 avril, les Ardennes vont vivre au rythme de la petite reine. Pendant trois jours, 23 équipes d'envergure internationale (France, Belgique, Danemark, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Allemagne, Luxembourg, Norvège, Russie, Slovénie, Hongrie, Suisse et USA) s'affronteront sur les routes ardennaises à l'occasion du Circuit des Ardennes International. Organisée dans les premières semaines du calendrier, la course sur route se déroule dans des conditions météo de début de saison. Le massif ardennais avec les vallées de la Meuse et de la Semoy, l'Argonne et la Thiérache offrent des profils différenciés, reliefs compensés par les plaines de la Champagne dans le sud du département.

Une classique… ardennaise

La compétition se court sur quatre étapes en trois jours avec la participation de vingt trois équipes, toutes choisies et sélectionnées par les organisateurs. La course, qui figure au calendrier de « l'Europe Tour – Union Cycliste International » est devenue au fil des éditions une véritable classique française et européenne. La confrontation entre des équipes d'horizons divers et entre des coureurs d'expérience inégale (sélections nationales, meilleures équipes de haut niveau et semi-pro, formations espoirs…) est un des attraits de la course. Cette concurrence entre les participants, l'organisation et la sécurité de la course, les tracés modifiés tous les ans et l'accueil en hôtel-restaurant expliquent la réputation et le nombre de prétendants.

Un contre la montre à Charleville-Mézières

Le peloton de 138 coureurs aura à parcourir un total de 466 kilomètres répartis en quatre épreuves qui se dérouleront aux quatre coins du département. Parmi elles, un contre la montre individuel de 14 km aura lieu à Charleville-Mézières à l'occasion de la troisième étape. Le départ se fera le dimanche matin à partir de 9 h rue de Berthaucourt. Les coureurs prendront ensuite la direction de Saint-Laurent, de Ville-sur-Lumes, Vivier au Court, Romery, Le Theux. L'arrivée sera jugée rue des Mazy à Charleville-Mézières.



Les étapes du circuit

- Vendredi 9 avril : 1ère étape du Pays Rethelois (Juniville - Juniville : 176 km)
- Samedi 10 avril : 2e étape du Nord-Ouest Ardennais (Rimogne - Signy le Petit : 165 km)
- Dimanche 11 matin : 3e étape de Charleville-Mézières (Contre la montre : 14 km)
- Dimanche 11 après-midi : 4e étape de Revin (Revin - Revin : 111 km)

Course vélo jeunes le 18 avril

Les petits mettent le grand braquet



L'Union Vélo Club de Charleville-Mézières (UVCCM) organise dimanche 18 avril à la Croisette une compétition à destination des jeunes cyclistes.

Les jeunes cyclistes (6-12 ans) ont rendez-vous le 18 avril sur la zone de la Croisette pour s'affronter à l'occasion de plusieurs épreuves. À partir de 13 heures, une cinquantaine de jeunes coureurs issus des clubs des Ardennes, de l'Aisne et du Nord seront dans les starting blocks. L'UVCCM devrait y être bien représentée.

Selon Jean-Paul Verrier, Président du Club carolo et organisateur de cet après-midi : « les différentes épreuves visent principalement à la maniabilité et à la maîtrise du deux-roues ». Il sera donc question pour les coureurs, non pas d'une compétition comme les « grands », mais plutôt d'un parcours ludique au cours duquel les apprentis cyclistes, filles comme garçons, accumuleront des points pour le classement final.

Agilité et rapidité

Les épreuves auront lieu en deux temps. La première partie concernera des jeux et gestes d'adresse comme des slaloms parallèles, des réalisations de figures, des ramassages de bidons… La seconde partie sera consacrée à des minis sprints, départ arrêté sur une ligne droite longue de 300 mètres. La journée se clôturera par plusieurs courses où tous les acteurs de la journée auront à en découdre sur des distances allant de 3 à 5 kilomètres.

Enfin, notons que les jeunes intéressés par la pratique du cyclisme peuvent s'inscrire au gymnase de l'Europe les mercredis à 18 heures. Pour les plus de 12 ans, un rendez-vous a lieu les mercredis à 13 h 30, place de Mohon.

Infos et renseignement : 06 30 86 98 89
Jean-Paul Verrier (Président UVCCM)

Basket

L'Etoile rend hommage à sa doyenne

Le samedi 27 février dernier, Marie-Claire Henrot fêtait son 70e anniversaire en public lors du match contre Saint-Vallier à la salle Dubois Crancé. Unanimement les quelque mille personnes présentes se sont levées et ont applaudi la plus ancienne licenciée du club de l'Etoile de Charleville-Mézières.



Marie-Claire Henrot, la plus ancienne licenciée de l'Etoile (Photo David Henrot)

Un immense respect pour cette doyenne qui est restée fidèle comme bénévole depuis de si nombreuses années. Sa gentillesse et son dévouement au club, autant comme formatrice que joueuse, furent salués ce jour de février, comme une reconnaissance d'un investissement volontaire sans faille au sein d'une association sportive amateur puis professionnelle.

Le basket, de génération en génération

Marie-Claire qui fut professeur de sport, a choisi le basket comme discipline sportive et ne la quittera plus jamais. Ses deux fils, David et Jérôme, pratiqueront aussi ce sport et aujourd'hui ce sont ses petits enfants qui se font remarquer sur les parquets.

Alors « *Standing ovation* » Madame Henrot, vous le méritez amplement et votre longévité et votre dévouement forcent à la révérence. Oui, vous êtes un exemple et vos enfants et petits enfants peuvent vous regarder avec respect d'avoir formé autant de jeunes minots.

Toujours présente pour la formation des plus petits, vous êtes à l'origine de l'envie donnée dès le plus jeune âge (5 ans) de s'adonner avec passion à ce si beau sport collectif, et d'en faire un équilibre de vie. Le sport a encore cette vertu.

L'ensemble des dirigeants de l'Etoile de Charleville-Mézières et des Carolomacériens espère que vous ferez encore longtemps partie de l'école de mini-basket, et que vous continuerez à inculquer la moralité de ce sport, non loin de l'adage olympique de Pierre de Coubertin : *« l'important est de participer »*...

Agenda

- Sam 10/04 20h, salle Dubois-Crancé : ETOILE / BOURG EN BRESSE (Pro B)
- Sam 10/04 17h à 20h30, salle Reine Bestel : Entente Sedan-Charleville-Méz. / Reims - org. Charleville-Méz. Tennis de Table
- Dim 11/04 9h/13h, Le Theux : Circuit des Ardennes (contre la montre) - org. Comité cycliste du Circuit 08 (départ : rue Marcel Paul / arrivée : rue des Mazy
- Dim 11/04 15h, parc des expositions course pédestre «Les Semelles de vent» - org. Ass. Courir en Ardenne
- Sam 17/04 20h salle omn. Bayard : FCBA / NICE (NF1)
- Dim 18/04 15h stade Petit-Bois : OLYMPIQUE / RETHEL (PL)
- 17-18/04 Boulodrome R. MAS : Championnats de ligue et Ardennes de Pétanque - Comité des Ardennes de Pétanque
- Sam 17/04 15h stade Petit-Bois : Entente Municipale (1) / C.R.N.A. REIMS
- Sam 17/04 18h stade Petit-Bois : OLYMPIQUE / RETHEL (DH)
- Dim 18/04 12h30/17h30 La Croisette : Course Ecole de cyclisme - org. - U.V.C.C.M.
- Sam 24/04 14h30 stade Petit-Bois : Entente Municipale (1) / OPAC Charleville (coupe Caillot)
- Sam 24/04 20h00 salle Dubois-Crancé : ETOILE / AIX-MAURIENNE (Pro B)
- Sam 24/04, 17h à 20h30, salle Reine Bestel : Charleville-Méz. / Draveil - org. Charleville-Méz. Tennis de Table
- Sam 24/04 de 14h à 19h salle Nevers : forum du bien-être - org. académie wu dang xin yi taiji qi-gong (ateliers, démonstrations, conférences) infos 03 24 40 30 52 ou 06 50 15 32 12
- Dim 25/04 15h stade Petit-Bois : OLYMPIQUE / Faux Vésigneul Pogny (DH)
- Sam 1er/05 9h/18h aire couverte et stabilisé Warenne : tournoi de Mini-Basket - org. Etoile et ASPTT basket-ball
- Sam 1er/05 20h salle omn. Bayard : FCBA / Jeunes de Charney et Mâcon (NF1)
- Sam 8/05 13h30/18h stade R. Salengro : Journée des Jeunes (Athlétisme) - org A.C.C.M.
- Dim 9/05 10h complexe sportif du Mont-Olympe : départ des «Boucle de la Meuse en Roller» - org. Trans'Roller Ardennes
- Dim 9/05 15h00 stade Petit-Bois : OLYMPIQUE / TINQUEUX (PL)

Charleville-Mézières Natation

Ses nageurs aux championnats de France

Le club ardennais «Charleville-Mézières natation» sera représenté lors des différents championnats de France qui se dérouleront entre le 8 et le 25 avril.

Avec près de 800 licenciés, il est le club phare du département (44e club français) et participe à de nombreux meetings nationaux et internationaux. Il compte une nageuse internationale en la personne de Manon Hotte qui suit plus que jamais les traces de Charlène Neufcoeur, aujourd'hui retirée des bassins. Sans oublier, Valentine Latreille ou encore Camille Chiaradia. Chez les garçons, Anthony Hurbain entraine dans son sillage, Benjamin Erba mais aussi Maxime Leclerc. Tout ce petit monde va se retrouver aux championnats N1, N2 ou Jeunes programmés respectivement à Nimes (8 au 11), St-Raphaël (14 au 18) et Rennes (22 au 25), grâce à l'excellent travail effectué par Sébastien Rémy et Stéphane Tichon au sein du groupe élite et des jeunes.

Par ailleurs, le Club organise les interclubs régionaux benjamins le 8 mai et les championnats des Ardennes les 12 et 13 juin prochains. Pour en savoir plus, notamment sur l'aquagym, la natation synchronisée :

www.charleville-mezieres-natation.fr



Rallye des Ardennes : 8 et 9 mai

Les Ardennes mettent la gomme



Podium de l'édition 2009 : vainqueur au centre JJ LEBRUN sur Toyota GT4, deuxième à gauche l'Ardennais Rudy Charreyre, troisième à droite l'Ardennais Gilles Antoine tous deux sur Ford Escort Cosworth

La 36e édition du rallye des Ardennes prendra la route les 8 et 9 mai prochains. La manifestation ne cesse, par son nombre de participants et de spectateurs, de prendre une ampleur considérable depuis plusieurs années.

Elu sportif préféré des français en 2009, le sextuple champion du monde des rallyes Sébastien Loeb est bien la preuve qu'il existe un attachement fort des Français à l'égard du sport automobile. Les férus de belles mécaniques et de pilotage devraient être comblés le week-end des 8 et 9 mai à l'occasion de la 36e édition du rallye des Ardennes, qui se déroulera sur les routes du département.

Première édition en 1963

Le rallye des Ardennes a vu le jour en 1963, à Charleville-Mézières. Devenue au fil des années un événement incontournable, l'épreuve organisée par l'Association Sportive Automobile des Ardennes (ASA) rassemble des spectateurs toujours plus nombreux autour d'un spectacle inhabituel et fascinant. L'inscription au calendrier de la coupe de France des Rallyes de la Fédération Française de Sport Automobile (FFSA) permet à la course de bénéficier d'un plateau de pilotes de plus en plus prestigieux.

Sécurité du public et des équipages avant tout

La centaine d'équipages partira du parc des expositions de Charleville-Mézières qui se transformera pour l'occasion en parc fermé. Equipages comme visiteurs s'y retrouveront pour le regroupement, l'assistance des véhicules, les vérifications… La compétition se déroulera à Vaux-Villaine et à Neufmaison les 8 et 9 mai. Les quarante kilomètres de « spéciales » chronométrées (6 au total) seront gratuites d'accès. Les épreuves chronométrées seront assurées par 150 commissaires. En accord avec les autorités compétentes (Préfecture, Gendarmerie…), le tracé de ces épreuves sera sécurisé mètre par mètre, avec désignation de zones spécialement réservées aux spectateurs.

Infos sur le site
www.rallyedesardennes.fr

Programme

➨ Samedi 8 mai
Vérification des équipages et des véhicules : parc des expositions
➨ Dimanche 9 mai
à partir de 8 h : départ du rallye du parc des expositions (18 h : remise des prix Hall A)

Parc des expositions : parc de regroupement et d'assistance, entrée gratuite, restauration et buvette sur place
Programme détaillé et plan des spéciales chronométrées disponibles à partir du samedi 8 mai au parc des expositions

Course pédestre à Mézières le 11 avril

Semelles de vent

Dimanche 11 avril, « Courir en Ardenne » organise la 13e édition des « Semelles de Vent », une course pédestre de 10 km dans le quartier de Mézières.

Cette épreuve, avec départ et arrivée au Parc des expositions, qui se dispute sur deux boucles de 5 km, est classante et qualificative pour les championnats de France de la spécialité. Elle est ouverte à tous, licenciés et non licenciés des catégories cadettes à vétérans, les non licenciés étant soumis à la présentation du traditionnel certificat médical.

Le départ est prévu à 15 heures avec un secrétariat ouvert dans le hall du Parc à partir de 13 heures. Les inscriptions (8 euros) sont à adresser à Courir en Ardenne, BP 351 08105 Charleville- Mézières Cedex.
Tél : 03 24 35 35 35
e-mail :
courir.en.ardenne@wanadoo.fr
site : http// www.cap08.fr



photo M. Renaux

17 et 18 avril

Fête du don du sang

A l'occasion des 10 ans de la fête du don du sang, l'Union Départementale pour le don de sang bénévole investit à nouveau les pavés de la place Ducale les 17 et 18 avril pour partager un moment de solidarité et de festivité.



dimanche à 20 h 30 : l'artiste rémois « Barcella ».

Comme l'an passé, un village associatif sera installé place Ducale. Militant quotidiennement dans les domaines de la santé, la solidarité, l'humanité, vingt associations présenteront leurs structures et missions.

Côté festivités

De nombreux artistes de renommée locale, régionale, et même nationale, rythmeront ce week-end en musique et en chansons. Entre autres temps forts, deux concerts seront proposés en soirée :

- le samedi à 20 h 30 : le groupe parisien **« Karpatt »**
- le dimanche à 20 h 30 : l'artiste rémois **« Barcella ».**

Les Jongleurs de la XIe Lune proposeront jongleries, animations feu, un atelier marionnettes et maquillage pour enfants ; de quoi satisfaire petits et grands !

Pour les amoureux d'anciennes voitures et de motos, l'association des Belles Voitures Ardennaises exposera ses véhicules. Pour une pause gourmande, n'hésitez pas à vous arrêter au stand : churros, confiserie, barbe à papa, buvette, friterie ou partez à la découverte des produits du terroir grâce à la Confrérie du jambon sec, les pommes de M. Thiry, les confitures de M. Penant.



samedi à 20 h 30 : le groupe parisien « Karpatt »

N'oublions pas la collecte

En parallèle à ces moments festifs, deux collectes de sang sont organisées le samedi de 14 h à 18 h et le dimanche de 14 h à 17 h, dans la salle de restauration située cour de la Criée. En effet, il ne faut pas oublier l'objectif premier de cette action : mobiliser la population sur la nécessité du don de sang. Il faut en moyenne 5 dons de sang pour sauver 1 vie ! En France, 9 200 poches de sang par jour sont nécessaires.

Et demain, si vous en aviez besoin !

1er-2 mai : festival des confréries

Fête gourmande place Ducale

Les samedi 1er et dimanche 2 mai, la place Ducale va prendre des airs de fête gourmande avec le 7e festival des confréries en Ardenne, un festival unique en France devenu au fil des années l'une des manifestations les plus populaires du département.

Largement soutenu par la ville de Charleville-Mézières, qui apporte une aide financière et logistique, mais aussi par le Conseil général, le Conseil régional et EDF, ce festival devrait regrouper près d'une cinquantaine de confréries venues de toute la France mais aussi de Belgique. L'occasion, pour les milliers de visiteurs attendus, de découvrir quelques produits de terroir originaux, dont certains ne s'exportent qu'à l'occasion de ce festival.

Afin de respecter une alternance franco-belge voulue dès la première édition, la confrérie invitée d'honneur sera cette année la confrérie des Wiyinmes de Méan, qui tiendra un chapitre exceptionnel le samedi à 18 heures sur le podium du chapiteau.

Pour la première fois par ailleurs, le festival sera jumelé avec une compétition de tir à l'arbalète à balancier sur cibles, organisée par la guilde des arquebusiers de Charleville, qui se déroulera durant les deux jours dans la partie supérieure de la place (face à la mairie).

De nombreuses animations musicales sont également prévues, notamment avec le Bagad Arduinn, la Goulue, Vincent Brest, Chor'Hommes, Denwez Mad ou le Mandarine Jazz Band.

La restauration, sous le chapiteau, sera assurée par quatre confréries ardennaises : celles de la cacasse à cul nu, de la salade au lard, du jambon sec d'Ardennes et de la hure d'Elmont. Avec une nouveauté cette année puisqu'il sera possible de se restaurer le samedi soir, les stands étant autorisés à rester ouverts jusqu'à 23 heures.

La participation de quelques grands chefs ardennais, des éditions Terres Ardennaises et d'Hubert le Jardinier est également annoncée.



PROGRAMME

Samedi 1er mai
- 9 h 45 : défilé des confréries et des guildes, accompagnées des fanfares de Warcq et d'Aiglemont et de voitures anciennes
- 11 h : inauguration et ouverture des stands
- 18 h : chapitre exceptionnel de la confrérie des Wiyinmes de Méan, invitée d'honneur
- 23 h : fermeture des stands

Dimanche 2 mai
- 10 h : ouverture des stands
- 18 h 30 : fermeture des stands

Renseignements complémentaires sur www.ambassade-ardenne.confreries.org

Animation - divers

➨ 3 au 14 avril : **fête foraine de Mohon**
➨ 7 avril à 14h30 et 18h et 8 avril à 14h30 à l'espace Manureva : **spectacle enfant «gouttelette au fil de l'eau»** 03 24 33 60 40
➨ samedis 10 et 17 avril : **rando photo «L'Ardenne»** promenade guidée par un photographe qui vous aidera à observer la nature ardennaise à travers votre objectif - Rens. Office de Tourisme : 03 24 55 69 90 - Réservation en ligne : www.charleville-tourisme.com
➨ samedi 10 avril en centre ville : **braderie de printemps** 03 24 32 42 57



➨ dimanche 11 avril de 11h à 18h place Ducale : **«le livre sur la place Ducale»** lire p. 5
➨ 17-18 avril place Ducale : **fête du don du sang** - animations (lire page 21)
➨ dimanche 18 avril place Ducale : **brocante des arcades** - infos association «Carrément Ducale» 03 24 59 02 45
➨ 21-22 avril, salle Canon : **bourse aux vêtements**, collection printemps-été de l'Asso. familiale de Manchester - dépôt lundi 19 avril de 14h à 16h30 et mardi 20 avril de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30, vente mercredi 21 de 14h à 18h et jeudi 22 de 9h à 12h et de 14h à 18h.
➨ samedi 24 avril de 14h à 17h45 dimanche 25 avril de 9h30 à 12h30 à la salle polyvalente, salle Lallemand & salle de la Poste de Prix les Mezières : **forum-festival du bien être et des arts du souffle** - infos et renseignements : tel 03 24 57 20 08
➨ samedi 24 avril au parc des expos : **salon maison passion**
➨ du 26 au 30 avril au parc des expos : cirque franco-italien
➨ 1er et 2 mai place Ducale : **festival des confréries** (lire page 21)

Cinéma

➨ mardi 20 avril à 19h30 au Metropolis : **soirée courts métrages «Les ongles noirs»** de Jérôme Descamps

Marionnettes

➨ jeudi 22 avril à 20h30 au Théâtre : **«Ce que je fais assis là par terre»** org. Institut de la Marionnette et Théâtre

Musique - Chant Danse - Variété



➨ samedi 10 avril à 20h30 à l'espace Manureva : **«Beneros, un poisson rouge qui meurt, c'est un enfant qui nait»** - portrait autobiographique décalé et musical - 03 24 33 60 40
➨ vendredi 16 avril à 20h30 à l'espace Manureva : **trio infernal Mahy, Pia, Delaplace** - 03 24 33 60 40
➨ samedi 17 avril à 20h30 à l'espace Manureva : **danse indienne «le seigneur du sommeil»** - 03 24 33 60 40
➨ mardi 20 avril à 20h30 au Théâtre : **opérette «Un de la canebière»**
➨ vendredi 23 avril à 20h30 à l'espace Manureva : **chanson française «rue des refrains»** - 03 24 33 60 40
➨ samedi 24 avril à 20h30 au Théâtre : **Henri Texier et Strada sextet** - org. Charleville Action Jazz
➨ samedi 24 avril au gymnase Sévigné **Battle Hip-Hop** - Danse Debout (2 contre 2) en partenariat avec le SARC et l'association Last Hope
➨ mercredi 28 avril de 14h à 18h au CRD (ex ENMD) rue Mme de Sévigné **portes ouvertes** - infos 03 24 32 40 56
➨ samedi 24 avril à 20h30 à l'espace Manureva : **blues box** - 03 24 33 60 40
➨ vendredi 30 avril à 20h30 à l'espace Manureva : **pinz and pigs** - 03 24 33 60 40
➨ samedi 1er mai à 20h30 au Forum : **concerts Paragraff et Oxmo Puccino** - 03 24 32 44 40 lire page 24

Théâtre

➨ mardi 20 avril à 20h30 au Théâtre : **«Un de la Canebière»** org. Théâtre



➨ 28-29-30 avril au Théâtre : **spectacles de l'école de théâtre Ludus** - enfants et pré-ados mercredi à 18h30, ados jeudi à 20h30 et adultes vendredi à 20h30 Réservations : 03 24 32 44 50

Au Théâtre

Infos, réservations au guichet du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30
tél. 03 24 32 44 50 / theatre@mairie-charlevillemezieres.fr



Mardi 20 avril 20h30
«Un de la Canebière»

de Vincent Scotto et René Sarvil, par «les Carboni»

Créé à Lyon, au Théâtre des Célestins en 1935, «Un de la Canebière» est l'une des opérettes marseillaises qui reste dans l'oreille et dans le souvenir du public.



Jeudi 22 avril 20h30
«Ce que je fais là assis par terre»

De Joël Egloff
Co-réalisation Institut de la marionnette et Théâtre Lire page 24



Samedi 24 avril 20h30
Henri Texier «Strada» Sextet et Isabelle Olivier/Youn Sun Nah Duo

Un concert exceptionnel pour les 20 ans de «Charleville-Action Jazz» lire page 10
Co-production Théâtre/Charleville Action Jazz



EXPOSITION dans le hall du théâtre du 1er mars au 30 avril

«3 peintres du soleil : Moss, Tati Mouzo, Chantal Ruffinori»
Infos 03 24 32 44 50



Moss



Chantal Ruffinori



Tati Mouzo

Abonnement «Connaissance du monde 2010-2011»

Vous pouvez, dès maintenant souscrire votre abonnement aux conférences « Connaissance du monde » saison 2010-2011 au guichet du théâtre de 13h30 à 18h30, et cela jusqu'au 30 avril, date du déménagement de l'accueil pendant les travaux du théâtre dans les anciens locaux de la bibliothèque, place Jacques Félix. **Infos 03 24 32 44 50**

Expositions

Galerie Lebon (23 rue du Petit Bois)

➨ du 2 au 15 avril : **peinture et sculptures de M. Félix Errini** (tous les jours de 14h à 18h)



➨ du 17 au 29 avril : **Liliane Silva Le Fur** expose (tous les jours de 11h à 12h et de 14h à 19h) ➔

Salle Nevers

➨ 10 et 11 avril, **exposition de tableaux contemporains** de Mme Colbeau (Art expo international) de 9h à 19h

A la Galerie Metropolis

➨ du 5 mars au 4 juin : **« Chasseurs d'âmes »** Photographies de Laurent MIRETTI.

A la Galerie Caractères (28 pl. d'Arches)

➨ du 3 au 21 avril : **peintures de Gaetan Bivona**

A la vitrine du Conseil Général



➨ **« Entre Meuse et Semoy »**, exposition organisée par la Communauté de communes Meuse et Semoy avec les partenaires touristiques, les artistes et artisans, et les industries de cette région des Ardennes.

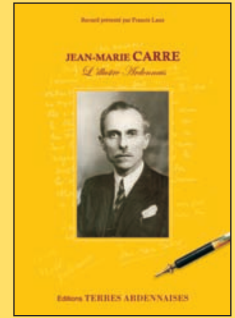
Un programme d'animations et de démonstrations est proposé à la Vitrine :

- lundi 5 avril, de 15 à 16 h et de 16h30 à 17h30 animation « contes » grand-public avec Christine Dupont.
- mercredi 7 avril à partir de 14 h : démonstration d'enluminures par Valérie Boizet, « Couleurs d'Ardenne »
- jeudi 8 vendredi 16 avril de 14 à 15 h : animation « contes » à destination des enfants de centres de loisirs avec Christine Dupont.
- mercredi 21 avril, à partir de 14 h : démonstration du travail du verre et du vitrail par Nicolas Péroche.

➨ A Bogny-sur-Meuse et Monthermé : randonnées accompagnées (renseignements et inscription au 03.24.54.46.73

A la médiathèque en avril

➨ du 3 au 30 avril, salle d'exposition : **« Jean-Marie Carré, l'illustre Ardennais »**. Jean-Marie-Carré, né à Maubert Fontaine, fut un éminent professeur spécialiste de littérature comparée et un des premiers biographes de Rimbaud.



➨ 14 avril, 14 h 30, salle d'animations : **Heure du conte**

➨ 22 avril, de 18 h 30 à 20 h 30, salle de réunion : **atelier de slam avec le collectif Slam Tribu**

➨ 24 avril, 18 h 30, auditorium : **rencontre-lecture animée par Arlette Albert-Birot**, Présidente du Marché de la poésie, en présence des écrivains Zéno Bianu, Eric Brogniet, Pierre Dhainaut, Olivier Penot-Lacassagne, Marie-Hélène Popelard et Christophe Van Rossom. Dans le cadre de l'exposition « Tombeau pour les rares » présentée au musée Arthur Rimbaud.

➨ 30 avril, 19 h, auditorium : **audition de la classe de clavecin du Conservatoire à Rayonnement Départemental (ex Ecole Nationale de musique et de danse).**

www.mediatheque-voyelles.fr

A l'affiche à Sedan

➨ Dimanche 11 avril : **foire aux puces**, foyer de la Linette de 6h à 18h
➨ Dimanche 11 avril : **repas dansant**, salle Marcillet dès 12h
➨ Samedi 17 avril : **bal** avec l'orchestre Harmony, Salle Marcillet à 21h
➨ Samedi 17 avril : **course "La grimpette du Château"**, dès 18h
➨ Mardi 20 avril : **danse "Chemin faisant"** par la Cie AIDT, MJC Calonne à 20h45
➨ Vendredi 23 avril : **Gérald Dahan "De droite à gauche"**, Salle Marcillet à 20h30
➨ Samedi 24 avril : **tennis de table** Sedan/Reims, Salle M.Schmitt
➨ Samedi 24 avril : **spectacle musical "My way to hell"**, MJC Calonne à 20h45
➨ Les 24 et 25 avril : **compétition de tir**, Stand de Tir Bd Marcillet
➨ Mardi 27 avril : **lecture-spectacle "Les nouvelles fantastiques"** par JP Schintu, Médiathèque municipale à 20h
➨ Mardi 27 avril : **spectacle jeune public "Faites comme chez fous"**, MJC Calonne à 18h30
➨ Jeudi 29 avril : **journée mondiale de la danse**, médiathèque municipale à 20h

Musées Nouvelles des Musées

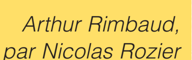
Exposition «Tombeau pour les rares» du 20 mars au 9 mai au Musée A. Rimbaud

Empruntant son nom au genre littéraire, cette exposition qui a débuté dans le cadre du Printemps des Poètes, est un hommage que rend le peintre Nicolas Rozier, associé à vingt-sept écrivains ou poètes, à vingt-sept grands poètes, parmi lesquels Arthur Rimbaud, Charles Baudelaire ou Roger Gilbert-Lecomte.

De septembre 2008 à novembre 2009, Nicolas Rozier a dessiné sur toile le portrait « intérieur » des écrivains qui lui sont chers : vingt-sept auteurs défunts réunis dans une galerie intitulée Tombeau pour les rares. En vis-à-vis des portraits, Nicolas Rozier a invité 27 auteurs (dont Zéno Bianu, Pierre Dhainaut, Marie-Claire Bancquart, Jacques Ancet…) à écrire sur leurs grands ainés, le portrait écrit répondant au portrait dessiné. Cet ensemble sera pour la première fois présenté au Musée Arthur Rimbaud. Le Tombeau pour les rares fera ensuite l'objet d'une Périphérie du 28e Marché de la Poésie à la galerie de la Halle Saint-Pierre à Paris au mois de juin (exposition et rencontres/lectures).

A la suite de la présentation de l'exposition le samedi 24 avril, des rencontres-lectures sont proposées à la médiathèque Voyelles à 18h30 (lire ci-contre).




Arthur Rimbaud, par Nicolas Rozier

EXPOSITIONS

➨ Au musée de l'Ardenne et dans sa galerie temporaire

- Exposition **« Singulier pluriel. Quatre artistes en Champagne-Ardenne »** jusqu'au 9 mai. Présentation des œuvres de Katie Couprie, Alain Maison, Alain Loiselet et Thierry Pertuisot. Les quatre artistes champardennais créeront notamment pour cette présentation des installations spécifiques en lien avec les collections permanentes et les espaces du musée. Cette exposition trouvera un écho au musée Arthur Rimbaud avec la présentation de livres créés par ces artistes.

➨ Au musée Arthur RImbaud

- Exposition **« Nicolas Rozier. Tombeau pour les rares »** jusqu'au 9 mai : second volet de l'exposition «Singulier pluriel» (lire ci-dessus).

Concerts
Paragraff et Oxmo Puccino

samedi 1er mai 20h

En mai, le Forum fait ce qui vous plait

Le 1er mai, la tradition veut que l'on offre un brin de muguet aux gens que l'on aime. A défaut de pouvoir offrir un brin à chaque spectateur, le Forum offrira en guise de compensation une affiche pour le moins exceptionnelle.

La soirée qui débutera à 20 h 30, mettra à l'honneur les musiques urbaines avec les groupes Paragraff et l'artiste Oxmo Puccino. Mieux qu'un brin de muguet, non ?

La langue française comme terrain de jeu

Le groupe rémois Paragraff se produira en première partie de soirée. Les deux MC's (maître de cérémonie) SalKbo et Nutri vous feront naviguer sur leurs flows très personnels qui donnent toute la puissance aux mots. Sur scène, l'ambiance sera assurée par Kimé aux machines et Peace'n Peuf au clavier.

Récemment primé aux Victoires de la musique dans la catégorie «album des musiques urbaines de l'année» pour son opus « L'arme de paix », le rappeur Oxmo Puccino accompagné de son groupe comblera le millier d'esgourdes présentes. La force d'Oxmo Puccino réside dans son écriture, basée sur de nombreuses figures de style de la langue française et de phrases chocs. Sa musique s'inspire de divers styles musicaux comme le hip hop des années 80 et 90, le rock, le jazz et la variété française. D'ailleurs, ce penchant pour la chanson française lui a valu le surnom de Black Jacques Brel.



Organisation Ville de Charleville-Mézières en partenariat avec l'association FLaP, tarif : 7 euros
Infos au 03 24 32 44 40

Agenda



Marionnettes

«Ce que je fais là assis par terre»

Jeudi 22 avril, à 20h30
au Théâtre municipal

Adapté du roman de Joël Egloff
Spectacle pour comédiens, musicien et marionnettes à partir de 11 ans
Compagnie La Soupe
Mise en scène : Delphine Bardot

Un homme assis par terre. Autour, le chaos, des immeubles détruits, une ville éventrée. Cet homme raconte comment il est arrivé au bord de ce trou. Comment avec son copain Jeff, ils ont assisté à l'apparition des premières fissures. Comment ils ont sauvé un pigeon aussi.

Ce que je fais là assis par terre pourrait être une fable écologique, une histoire d'anticipation. Fantaisie cruelle et drôle, elle évoque un monde qui s'engouffre « sous le poids de ses conneries », qui périclite docilement.

Les marionnettes en tissu, réalisées par Yseult Welschinger, marionnettiste diplômée de la 4e promotion de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette, évoquent des êtres raccommodés, absorbés par leur vêtements, digérés par leur condition sociale et assimilés à leurs pansements.

La compagnie a bénéficié du soutien de l'Institut International de la Marionnette dans le cadre du programme Création et Compagnonnage (accueil en résidence en nov. 2009).



Coréalisation Institut International de la Marionnette / Théâtre de Charleville-Mézières
Réservation au Théâtre de Charleville-Mézières
Tél. 03 24 32 44 50

Cinéma METROPOLIS : sorties de films en avril

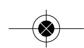
Le 7 avril
«Le choc des Titans» (aventure, fantastique) - «Ensemble, nous allons vivre une très, très grande histoire d'amour…» (comédie) - «My Own Love Song» (comédie dramatique) - «Souviens-toi de moi» (drame, romance) - «Gardiens de l'ordre : policier» (drame)

Le 14 avril
«Les aventures extraordinaires d'Adèle Blanc-Sec» (aventure, policier) - «Green Zone» (drame) - «Le chasseur de primes» (comédie) - «New York I Love You» - (comédie dramatique)

08.92.68.81.03 ou www.cinemet.fr

Le 21 avril
«Camping 2» (comédie) - «Kick-Ass» (action, drame)

Le 28 avril
«Iron Man 2» (fantastique, action) - «Comme les cinq doigts de la main» (policier)



Des adaptations nécessaires...

L'eau a coulé sous les ponts depuis le 17 décembre dernier, vote du budget 2010. Avec son flot de mauvaises nouvelles concernant nos dotations habituelles de l'État. En effet, les derniers ajustements nous ont privés encore de plus de 654 000 euros. C'est la double peine : d'une part, nous ne sommes pas sortis de la crise économique, et d'autre part l'État assèche nos ressources.

Conséquence : des adaptations seront nécessaires dès 2010 et pour les années suivantes afin de garder le cap d'une maîtrise des impôts locaux. En clair, il va nous falloir continuer à resserrer les frais de fonctionnement et ne plus faire supporter aux seuls contribuables carolomacériens les charges générées pour des services proposés à des habitants ou familles d'autres communes et d'autres territoires.

Par ailleurs nous allons devoir décaler quelques grosses opérations telles que l'aménagement d'une maison de quartier au sein du complexe sportif du Mont Olympe ou encore la restructuration lourde de la salle de l'Espérance. Et ce ne sont que des exemples, car même si les investissements sont porteurs de projets et d'avenir, ils génèrent des emprunts et des frais de fonctionnement qui pèseront sur les budgets.

Nous devons donc nous adapter, faire avec nos nouveaux moyens qui sont à la baisse et nous recentrer sur l'essentiel et les priorités.

En attendant des jours meilleurs, … qui permettront, il faut l'espérer, notre marche en avant freinée dans son élan.

Dans l'attente, notre objectif est de maintenir une qualité de service public satisfaisante pour nos concitoyens tout en acceptant le principe de bon sens et de bonne gestion, celui des adaptations nécessaires pour compenser les manques de l'État.

Philippe Pailla, président du groupe socialistes et apparentés

Expulsion, un drame humain qui déshonore notre société

Il existe un scandale qui frappe les plus précaires, c'est les expulsions de leur logement pour dettes locatives. Depuis le 15 mars, la trêve hivernale ayant pris fin, désormais plus rien ne protège ceux qui, en raison des difficultés de fin de mois, ne peuvent plus faire face à leur loyer. Chaque année en France plus de 10 000 personnes sont victimes de ces expulsions. Et le récent dispositif « SOS loyers impayés » du Secrétaire d'Etat au logement ne change rien sur le fond.

L'aggravation de la crise, la forte progression du chômage sur le territoire de Charleville-Mézières, vont probablement renforcer au plan local les problèmes pour les ménages. Selon la fondation de l'Abbé Pierre, 45 % des impayés de loyer sont dus à la perte d'un emploi. C'est un drame humain ignoré des pouvoirs publics. La préfecture des Ardennes et les organismes logeurs, tels Espace Habitat et l'OPAC, s'honoreraient de prendre un moratoire afin de renoncer aux expulsions pour dettes locatives des locataires au chômage, au RSA ou au minimum vieillesse. Un travail social devant prolonger cette démarche en y intégrant les propriétaires privés. Autre piste indispensable à explorer c'est le gel des loyers qui représente une part de plus en plus importante dans le budget des familles.

Pour les élus communistes le logement doit être un droit inaliénable, ce qui suppose que l'Etat débloque des moyens financiers pour un accompagnement social. L'argent qui a servi à renflouer les banques, pourrait, là, trouver une utilisation sociale efficace. A défaut de pouvoir s'appuyer sur l'humanisme de la droite, pour qui le profit et la rentabilité sont les seuls critères de gestion, les communistes en appellent à l'intervention citoyenne des femmes et des hommes, pour qui la dimension humaine doit être un aspect incontournable des politiques publiques.

Françoise Charlier, Maire-adjointe PCF

- 3 400 habitants en 10 ans à Charleville-Mézières et aucune réaction ?

Le verdict de l'INSEE est tombé au début de l'année : notre commune ne compte plus que 51 997 habitants contre 55 399, 10 ans plus tôt. Déjà entre 1990 et 1999, 1 500 habitants avaient été perdus. Désormais la baisse s'accélère.

Le Chef de l'Etat a heureusement décidé de maintenir le 3ème Régiment de Génie dans notre ville, sans quoi la baisse aurait été plus catastrophique encore. Mais au-delà de cette satisfaction, nous ne pouvons qu'être inquiets. D'autant que nous voyons peu de signes d'une prise de conscience du problème par l'équipe municipale.

Chacun sait que sans création d'emplois, il ne faut pas espérer stabiliser notre population. Or quelles actions ont été mises en œuvre pour créer ces emplois nouveaux ? La communauté d'agglomération Cœur d'Ardennes a été constituée à la fin de 2004. Mme LEDOUX et M. PAILLA nous promettaient qu'elle serait l'outil de notre développement économique. Depuis cinq ans, quels emplois ont été créés sur notre territoire ? Malgré cela, pour 2010, la Municipalité a décidé une nouvelle hausse des impôts locaux de 3% pour les Carolomacériens. Depuis 2001, l'augmentation dépasse 50%. Par ménage, c'est 1 230 € chaque année, plus d'un mois de paye pour un salarié au SMIC !

Nous, les membres du groupe « Unis pour Agir », nous continuons de penser qu'il n'y pas de fatalité au déclin de Charleville-Mézières. D'autres villes de France ont su inverser la tendance. Mais pour y parvenir, il faut des actes et une vraie détermination, pas simplement de belles paroles.

Boris Ravignon, groupe UNIS POUR AGIR
Retrouvez-nous sur http://unis-pour-agir.hautetfort.com

La taxe carbone disparaît au lendemain des régionales...

Le Conseil constitutionnel avait annulé la taxe parce qu'elle comportait trop d'exemptions pour de nombreux industriels et que son seuil était beaucoup trop bas. Les écologistes, les vrais, veulent toujours la remplacer par une contribution climat énergie juste socialement et efficace économiquement.

Mais les lobbys se sont déchaînés pour caricaturer l'idée même d'une fiscalité verte et Sarkozy-Fillon viennent de l'enterrer.

Sans fiscalité verte intelligente, nous allons laisser les plus faibles affronter seuls la hausse du coût de l'énergie.

Les responsables sont ceux qui ont lourdement insisté sur le volet imposition de cette taxe en oubliant volontairement le volet redistribution.
La catastrophe c'est que l'on risque de ne plus entendre parler de fiscalité verte avant longtemps.

Sans fiscalité écologique, ce sont autant de nouvelles infrastructures de transport, des projets d'énergies renouvelables qui ne verront pas le jour et les générations futures en paieront la facture.
Les pays nordiques ont des taxes carbone avant nous et sont compétitifs en Europe et dans le Monde.

Enfin, avec ce renoncement, c'est le Grenelle qui fout le camp !

Du côté du transport, l'abandon du wagon isolé va remettre des milliers de camions sur les routes et on attend toujours le schéma national d'infrastructures des transports qui devait sortir fin 2009. Côté énergie, il ne restera que quelques mesures fiscales pour inciter les gens à isoler leur maison ou à installer des énergies renouvelables. Du côté des bâtiments, de bonnes normes ont été adoptées sur le neuf mais sur la rénovation de l'ancien, le bilan est mauvais. Sur l'agriculture et le climat, on n'a rien et dans le secteur de l'urbanisme les avancées prévues n'ont pas été encore été adoptées.

Où est la rupture écologique ?

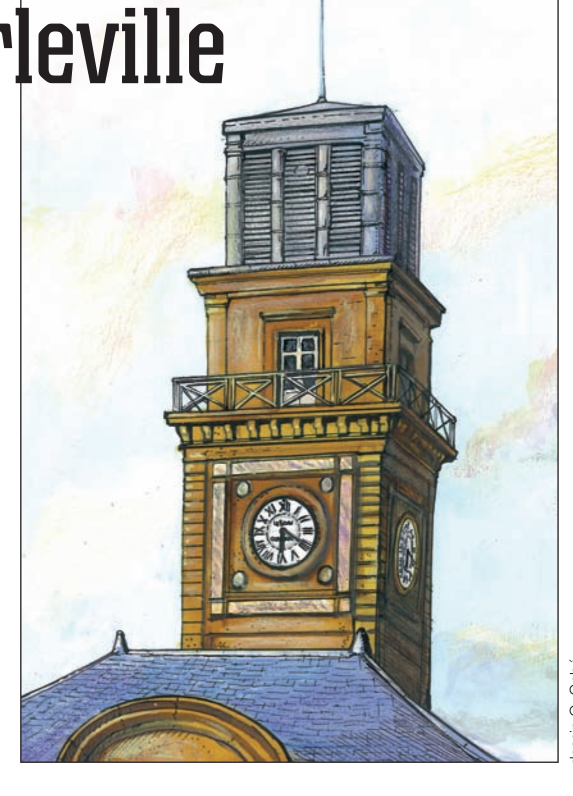
Philippe Lenice, Maire-adjoint président du groupe des élus Verts




Architecture

Le beffroi, roi de Charleville

Les célèbres beffrois médiévaux de Belgique et du nord de la France, ceux de Bruges, Tournai, Gand, Béthune, Douai, s'arrogent honneur et grandeur. Symboles du pouvoir municipal, depuis le XIIIe siècle, leurs silhouettes se sont inscrites dans le paysage urbain d'Europe. Le beffroi de Charleville, bien que beaucoup plus récent, reflet de l'architecture de la Monarchie de Juillet (1830-1848), mérite, à plus d'un titre, d'être étudié.



dessin O. Gobé

Le mot « beffroi » est intégré à l'ancien français dès le XIIe siècle et provient du germanique « *bergfrid* », ouvrage de défense, qui garde, sauve (*bergen*) la paix (*Frieden*). Il est symbole des « franchises » municipales et incarne **un contrepouvoir urbain et laïc**, concurrençant le clocher du pouvoir ecclésiastique, et le donjon seigneurial. Les beffrois servaient, à la fois, de tour de guet, magasins d'armes, prisons municipales et, occasionnellement, de lieu de conservation des archives municipales. Les beffrois sont d'abord dressés en Flandre dès les années 1170-1180 ; à Tournai, en 1188 ; à Cambrai, vers 1221 ; à Bruges, en 1248 ; à Béthune, en 1346-1388 ; à Douai, en 1380 (h = 40 m) ; à Arras, en 1463 (h = 75 m)… À partir du XIVe siècle, des horloges sont idéalement installées au sommet de ces tours municipales, avec pour mission d'égrener un temps laïc.

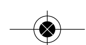
1839-1845 : l'Affaire du beffroi

La municipalité de Charleville acquiert progressivement différentes propriétés afin de construire le nouvel hôtel de ville, sur la Place Ducale : la maison Meurant (janvier 1829) ; l'ancien hôtel de ville et ses dépendances à la veuve Templeux (juin 1833) ; la maison du dôme, où est située l'horloge, aux héritiers Tanton et Hyver (1837). En juin 1836, le tribunal civil constate l'état de ruine de **la maison du dôme** où se posent l'horloge et le beffroi municipaux. Le 30 mars 1833, la Ville achète des jardins à la veuve Templeux pour aménager *la salle de spectacle* (théâtre municipal). La reconstruction s'effectue sous le mandat d'un maire novateur et dynamique, Nicolas-Sébastien **Stévenin**, né le 7 février 1789, ancien notaire, membre du Conseil général. Il fut élu le 21 mai 1837. Stévenin, urbaniste novateur, fait construire **la salle de spectacle (1837-1839)**, selon les plans de l'architecte Labarre, les premiers trottoirs (1837), raser les portes fortifiées, installer des grilles d'octroi, l'éclairage au gaz… Le 7 mai 1839, des plans d'un nouvel hôtel de ville et d'un nouveau dôme sont soumis au Conseil municipal.

Le 16 novembre 1839, le maire se plaint du fait que l'architecte Labarre n'a remis qu'un devis pour la tour… **C'est le début des retards et problèmes de la construction de la nouvelle mairie**. Le 28 novembre, le Conseil interdit le fonctionnement des cloches de la Ville se trouvant dans la maison du dôme, trop vétuste, ce qui provoque la fureur du curé. Les architectes Labarre et Malherbe tirent la sonnette d'alarme et proposent de poser des étançons. Une commission est installée afin d'étudier les plans et devis de l'architecte pour la construction du nouvel hôtel de ville à l'emplacement de l'ancien et de la maison Meurant. La commission regroupe les sieurs Lafontaine, Piette-Lhoste, Laloyaux-Lacor, Marthe et Sigas. Le 5 décembre 1839, le Conseil décide, selon les projets de Labarre, la reconstruction de l'hôtel de ville, mais rejette, dans un premier temps, le projet d'un passage public entre la place et la nouvelle *salle de spectacle*, « le théâtre ». Quinze jours plus tard, le préfet des Ardennes, Henri-Gustave Choppin d'Arnouville, critique les plans et croquis de Labarre : il manque une échelle des dimensions ! Le Conseil qualifie, toutefois, les remarques du préfet : « *d'objections, la plupart sans importance* ». Le sieur Colas, serrurier et horloger de la ville, entretient, jusque fin 1839, les trois horloges municipales, celles de l'hôtel de ville, de la porte du Petit-Bois et de l'ancien collège. **Mais les portes du Petit-Bois et de Flandre sont détruites respectivement fin 1838 et en 1840.** Colas se retrouve provisoirement sans emploi. Quant aux portes, rasées, elles sont remplacées par des barrières d'octroi en bois, puis en fer forgé. L'inspecteur général des bâtiments civils à Paris, un certain Biet, donne des indications esthétiques à l'architecte Labarre, pour la « *reconstruction de l'hôtel de ville* ». Début janvier 1840, il est établi un projet de vente de l'ancien hôtel de ville et de la maison du dôme. Dix jours plus tard, malgré les réticences de certains, craignant de voir apparaître un repaire de brigands, il est projeté un passage entre la Place Ducale et la rue de *la salle de spectacle*. En septembre, la ville souhaite que l'inspecteur général vienne sur place, se rendre compte directement de l'architecture locale et cesse de donner des recommandations abracadabrantesques à distance. Il semble que les relations soient assez tendues entre l'Inspection et la Ville. Durant l'été 1841, Le nouveau propriétaire de la



Carte postale de 1910 (Coll. GDP)



CHARLEVILLE. - Le Beffroi

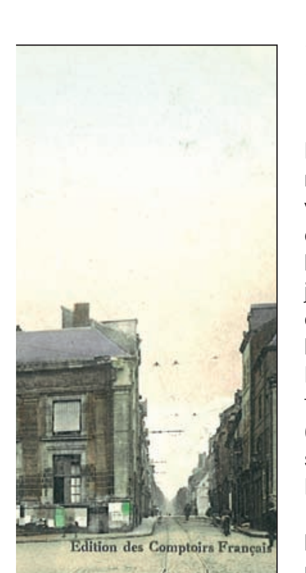
Le passage, percé en 1843 (Coll. GDP)

dessin O. Gobé

maison du dôme se doit de démolir le beffroi et de déposer dans la cour, et l'horloge, et son carillon. Le 20 juillet 1841, l'hôtel de ville et la maison du dôme sont vendus par adjudication publique. En août, l'on décide de faire fabriquer une nouvelle horloge.

Démolir le nouveau beffroi !

En février 1842, toujours sous le mandat du maire, Stévenin, le chantier de la reconstruction de l'hôtel de ville prend du retard. Le Conseil municipal est « (…) *d'avis qu'il y a lieu, de la part du Maire, de suspendre les travaux de réparation du beffroi, et d'adresser un rapport à M. le Préfet, dans le but de provoquer la démolition dudit beffroi et la mise en régie des travaux restant à faire (…)* ». Le 3 mai 1842, trois conseillers municipaux sont chargés de surveiller le chantier de construction de l'hôtel de ville et, surtout, l'emploi des matériaux. Trois jours plus tard, il est décidé d'acheter une cloche et une horloge pour agrémenter le beffroi. La cloche est commandée aux fondeurs : Antoine et Loiseaux (22 juin 1842). L'hôtel de ville sera couvert d'ardoises de Fumay (4 août 1842). Le 3 février 1843, la ville de Charleville étudie la possibilité de passer à l'éclairage au gaz, suivant les propositions d'entrepreneurs privés.



C'est la Sté Choizy Frères qui est sélectionnée en juillet 1843. Le 8 mars 1843, « *M. le Maire expose au Conseil qu'il a acquis, par les renseignements qu'il s'est procurés, la conviction que le beffroi destiné à supporter les cloche et horloge de l'hôtel de ville, n'a ni les dimensions ni la solidité convenables ; que les réparations que l'on y a tentées, l'ont tellement dégradé et affaibli encore, qu'il ne sera jamais acceptable, quoiqu'on y puisse faire ; que les charpentes ajoutées pour le consolider obstruent la chambre de la Vigie, au point de la rendre inhabitable ; que, d'un autre côté, l'état des travaux faisant craindre qu'ils ne soient pas terminés pour le premier juin prochain, il a, par actes d'huissier signifiés à l'architecte et à l'entrepreneur, mis en demeure, le premier de faire démolir le beffroi, et de fournir immédiatement les plans et détails pour l'entier achèvement des travaux, et le second de reprendre immédiatement les travaux et de les terminer pour le premier juin. Mais que ces sommations sont restées sans effet, en ce sens que l'architecte n'a pris aucune des mesures prescrites par le cahier des charges, pour la démolition des malfaçons et l'établissement d'une régie, et que l'entrepreneur, au lieu de démolir le beffroi s'obstine à le réparer, et, au lieu de donner aux travaux toute l'activité nécessaire, demande près de deux mois pour l'établissement d'un escalier dans la tour, escalier indispensable pour installer l'horloge (…)* ». L'architecte, gravement malade, n'est pas à même de répondre favorablement à la municipalité. Le Conseil municipal réclame le rasement du beffroi qui « *n'a pas été construit dans les règles de l'art, ni dans des conditions qui en garantissent la solidité ; que la cloche principale ne peut être mise en branle d'une manière complète…* ». Fin mars 1843, un paratonnerre de 558 francs est commandé. À la mi-mai 1843, il est décidé de traiter avec Naisse, miroitier, pour l'installation d'un cadran en glace dépolie et de trois cadrans en ardoise anglaise (en fait, ce sera du bois) pour l'horloge. Début août 1843, il est, finalement, décidé l'aménagement **d'un passage de « jour » entre la place Ducale et le théâtre**. Le sieur Robinet, entrepreneur de maçonnerie, chargé de la reconstruction de la mairie, perçoit 89.722,38 francs de l'époque ; il est rémunéré jusqu'en février 1845. Fin août 1844, l'hôtel de ville est, enfin, terminé ! En 1845, le dénommé Calame, horloger à Rethel, est chargé de l'installation de la nouvelle horloge, conçue par l'École des Arts et Métiers de Châlons ; l'horloger Mulette inspecte l'horloge flambant neuve, construite selon la commande du 29 juillet 1842. Le cadran est éclairé par un bec de gaz dès février 1845.

En 1947, Charleville décide de rendre hommage à Étienne Méhul, compositeur révolutionnaire, originaire de Givet, en installant un carillon (conçu par l'horloger Lebrun à Signy-l'Abbaye) dans le beffroi, rythmant le temps par la mélodie du Chant du Départ. Et depuis « la Liberté guide nos pas... »

Gérald Dardart

Rue Marcel-Sembat

Marcel Sembat voit le jour à Bonnières-sur-Seine, dans les Yvelines, le 19 octobre 1862. Élève au Collège Stanislas, il reçoit en 1878 le premier prix de version latine au Concours général. Devenu un brillant avocat, il occupe le siège de député socialiste du XVIIIe arrondissement de Paris de 1893 à sa mort. Il est aussi un excellent journaliste, chroniqueur judiciaire à *La République française*, journal de Léon Gambetta, puis spécialiste de politique étrangère à *L'Humanité*… Il soutient d'abord la tendance révolutionnaire et blanquiste d'Édouard Vaillant, puis, après l'unification des mouvements socialistes en 1905, il devient, avec Jean Jaurès, le principal chef de file du parti SFIO à la Chambre.

1912 : l'invité des francs-maçons de Charleville

À la suite du scandale de Panamà, énorme affaire politico financière (1891-1893), le 7 avril 1897, la Chambre repousse un projet de Marcel Sembat visant à créer un jury national de trois élus par département chargé de *connaître « des crimes et délits commis contre la fortune publique par les titulaires d'un mandat électif quelconque, des faits délictueux commis par des fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions, et de tous faits d'accaparement et d'agiotage »*. En 1904, critique d'art, féru de peinture, Marcel Sembat soutient le peintre Matisse en achetant ses premières œuvres, mais aussi les artistes Marquet, Signac, Odilon Redon. Son épouse Georgette Agutte est un peintre fauve et sculpteur. En 1905, il vote la loi de Séparation des Églises et de l'État. En mars 1912, délégué du Grand Orient de France, Sembat est invité à la fête de la franc-maçonnerie à **Charleville** par Georges Corneau et Charles Puel. Il se rend ensuite à **Nouzon** pour un meeting politique, invité par un journal socialiste. En 1913, il publie un pamphlet pacifiste « Faites un roi, sinon la paix ». Rallié à l'Union sacrée au début de la Grande Guerre, il occupe le fauteuil de ministre des Travaux publics du 26 août 1914 au 12 décembre 1916 et y adopte une position nationaliste. Son directeur de Cabinet est le jeune Léon Blum. Au congrès de Tours (décembre 1920), il vote contre l'adhésion de la SFIO à la IIIe Internationale de Lénine. Marcel Sembat décède à Chamonix le 5 septembre 1922.

Gérald Dardart

À lire : *Serge Berstein,* Léon Blum, *éditions Fayard*, 835 p., 2006.



Coll. Assemblée Nationale D.R.